



DGIV/EDU/LANG (2000) 31 - rev

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE (CDCC)

COMITE DE L'EDUCATION

Politiques linguistiques pour une Europe multilingue et multiculturelle

RAPPORT FINAL

PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES

PHASE PILOTE 1998 – 2000

Rolf Schärer
Rapporteur Général

RAPPORT FINAL

PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES PHASE PILOTE 1998 – 2000

Le Portfolio Européen des Langues est un outil individuel visant à permettre à tous les Européens de devenir des citoyens plurilingues disposant de compétences interculturelles.

Les potentialités, la faisabilité et les effets pratiques du Portfolio Européen des Langues ont été mis à l'étude au cours de la phase pilote 1998 – 2000 avec différents groupes d'apprenants, dans 15 Etats membres et ONG, dans divers contextes éducatifs et dans des situations extrêmement variées.

Les aperçus et l'expérience accumulés au cours de la phase pilote, ainsi que les matériels élaborés pendant cette période, sont présentés en trois parties distinctes :

- I. Résumé analytique à l'intention des responsables de l'opinion et des décideurs
- II. Résultats obtenus en relation avec les principes, buts et objectifs initiaux
- III. Résumés des projets pilotes nationaux et institutionnels

Le choix de ce mode de présentation tient à trois raisons :

- A. L'abondance d'informations et leur intérêt relatif du point de vue de tâches et de groupes d'intérêt différents ;
- B. La diversité des valeurs, des traditions et des priorités représentées dans les différents projets pilotes;
- C. La nécessité de rendre les aperçus et l'expérience obtenus pendant la phase pilote accessibles en vue du développement et de la mise en œuvre ultérieurs du Portfolio Européen des Langues

RESUME ANALYTIQUE

à l'intention des responsables de l'opinion et des décideurs

Contexte

Selon la **Recommandation N° R (82) 18** du Comité des Ministres aux Etats membres :

le riche patrimoine constitué par les diverses langues et cultures de l'Europe est une ressource commune précieuse qui doit être protégée et développée ;

un effort éducatif de grande ampleur est nécessaire pour faire de cette diversité non plus un obstacle à la communication mais une source de compréhension et d'enrichissement mutuels ;

seule une meilleure connaissance des langues vivantes européennes pourra faciliter la communication et l'interaction entre Européens de langues différentes afin de promouvoir la mobilité, la compréhension mutuelle et la coopération et de surmonter les préjugés et la discrimination en Europe.

La conférence «Apprendre les langues pour une nouvelle Europe», qui s'est tenue en 1991, a reconnu les changements énormes intervenus en Europe, les nombreux défis que posent ces changements et le rôle central de l'enseignement et de l'apprentissage des langues pour faire face à ces défis et les surmonter.

La **Recommandation N° R (98) 6** du Comité des Ministres aux Etats membres :

reconnaissant les progrès réalisés par les Etats membres depuis sa Recommandation n° R (82) 18 concernant les langues vivantes, dont les principes sont aujourd'hui plus importants et plus pertinents que jamais ;

ayant pris connaissance du rapport final établi par le groupe de projet Langues vivantes du Conseil de la coopération culturelle sur son projet «Apprentissage des langues et citoyenneté européenne» et des résultats de la conférence intitulée «Apprendre les langues pour une nouvelle Europe» ;

encourage, entre autres mesures, le développement et l'utilisation par les apprenants d'un document personnel (Portfolio européen des langues) dans lequel ils pourraient inscrire leurs qualifications et autres expériences linguistiques et culturelles significatives de manière transparente au plan international, afin d'étendre et de diversifier l'apprentissage des langues à tous les niveaux et tout au long de la vie.

Buts

Les buts que cherche à promouvoir le Portfolio Européen des Langues reflètent ceux du Conseil de l'Europe. Ils comprennent en particulier :

- l'approfondissement de la compréhension et du respect mutuels entre les citoyens de l'Europe ;
- la protection et la promotion de la diversité linguistique et culturelle ;
- le développement de la responsabilité et de l'autonomie des apprenants ;
- la promotion de l'apprentissage linguistique et interculturel tout au long de la vie afin de former des citoyens européens compétents, plurilingues et sûrs d'eux-mêmes ;
- la description claire et transparente des compétences et des qualifications afin de faciliter la mobilité et le développement personnel.

Principes

Toute compétence est valorisée, qu'elle ait été acquise à l'intérieur ou à l'extérieur du système d'éducation formelle.

Le Portfolio Européen des Langues est la propriété de l'apprenant.

Il est basé sur le Cadre européen commun de référence.

Un ensemble de principes communs et de directives communes est appliqué.

Projet(s) pilote(s)

RAISON D'ÊTRE

L'introduction d'un Portfolio Européen des Langues à l'échelle de l'Europe est une décision de grande portée.

Avant qu'une telle initiative puisse être recommandée, le Portfolio doit avoir subi un certain nombre de mises à l'essai pratiques.

Sa faisabilité, ses potentialités et son efficacité doivent être démontrées de manière indubitable.

Les ressources exigées ainsi que les effets et résultats attendus doivent également être clairement définis.

OBJECTIFS

Afin de recueillir des informations pertinentes sur la base desquelles prendre des décisions, un certain nombre de projets pilotes ont été réalisés autour des principaux objectifs suivants :

- a) concevoir et évaluer des modèles de Portfolio Européen des Langues ;
- b) étudier les méthodes et procédures favorisant la mise en œuvre du Portfolio et définir les ressources et conditions nécessaires à cette mise en œuvre ;
- c) analyser les effets du Portfolio sur la qualité du processus d'enseignement et d'apprentissage et du point de vue des apprenants et des enseignants ;
- d) vérifier la compatibilité entre les objectifs européens communs et les buts, traditions et exigences nationales et institutionnelles ;
- e) définir plus clairement le noyau européen commun et identifier les adaptations et variations nécessaires ;
- f) tester la réception du Portfolio Européen des Langues auprès des apprenants, des enseignants, des établissements d'enseignement, des parents et des employeurs ;
- g) tester l'éventuelle valeur marchande du Portfolio et son acceptation politique ;
- h) jeter les bases de son développement ultérieur et de sa mise en œuvre à grande échelle.

PORTEE

Des projets pilotes ont été réalisés avec différents groupes d'apprenants, dans des contextes éducatifs très divers et dans des conditions extrêmement variées.

Les responsables des projets nationaux et institutionnels étaient chargés de définir les modalités de leur projet et d'en fixer les méthodes et les procédures.

En outre, les modèles expérimentaux de PEL utilisés étaient élaborés à l'échelon de chacun de ces projets.

L'ensemble des projets pilotes étaient basés sur les documents suivants du Conseil de l'Europe :

- Un Portfolio Européen des Langues. Propositions de développement, CC-Lang (97) 1,
- Langues vivantes : Apprentissage, enseignement et évaluation. Un cadre européen commun de référence, CC-Lang (95) rév IV.

NOMBRES D'APPRENANTS AYANT PARTICIPE AUX PROJETS PILOTES

PARTICIPANTS : PAYS et ONG	JUNIORS 6 à 10 ans	SEC. I 11 à 16 ans	SEC. II 15 ans et +	Formation profession- nelle 15 ans et +	Université 18 ans et +	ADULTES 16 ans et +	ENSEI- GNANTS formation initiale / continue	TOTAL
A Autriche		100	1200					1300
CH Suisse		1600	1900	2280	1300	450	490	8020
CZ Rép. Tchèque	399	614						1013
D Allemagne NRW		1200	150	500				1850
F C France CAEN			720	1310				2030
F S France CIEP	3000							3000
FIN Finlande		175	150	35				360
GB UK CILT	600			200				800
H Hongrie	50	330	200					580
I Italie OMBRIE	270	600					120	990
IRL Irlande				20	531	60		611
NL Pays-Bas	1952	1935	300	300				4487
P Portugal	475	572	800					1847
RU Russie	160	196	648		105		181	1290
S Suède				90		45		135
SLO Slovénie	177	353			104			634
CERCLES					180			180
EAQUALS						700		700
CONSEIL EUROPEEN POUR LES LANGUES					1000			1000
ICC								
TOTAL	7083	7675	6068	4735	3220	1255	791	30827

LA DIVERSITE, ELEMENT CLE DES PROJETS PILOTES DU PEL

Les conditions et variables de l'expérimentation doivent, idéalement, être étroitement contrôlées afin de parvenir à des résultats fiables.

La diversité des valeurs culturelles, des traditions, des priorités en matière d'éducation et des conditions matérielles se reflète dans les différents projets individuels et l'ensemble du projet, par conséquent, a été marqué par une dynamique spécifique et une grande diversité d'intérêts, de conceptions et d'approches.

Le PEL s'est révélé un outil pédagogique utile dans les nombreuses conditions différentes d'expérimentation mais il convient de noter que les informations positives et négatives obtenues en retour concernaient en général des situations très particulières.

La prudence s'impose donc en ce qui concerne la généralisation ou la transposition de ces résultats dans des contextes différents.

La prudence est également nécessaire dans l'interprétation de l'information en retour suscitée par les questions de base est présentée dans ce rapport.

Informations en retour

Au cours des 24 derniers mois, le PEL s'est révélé, sous diverses formes, un outil pédagogique novateur.

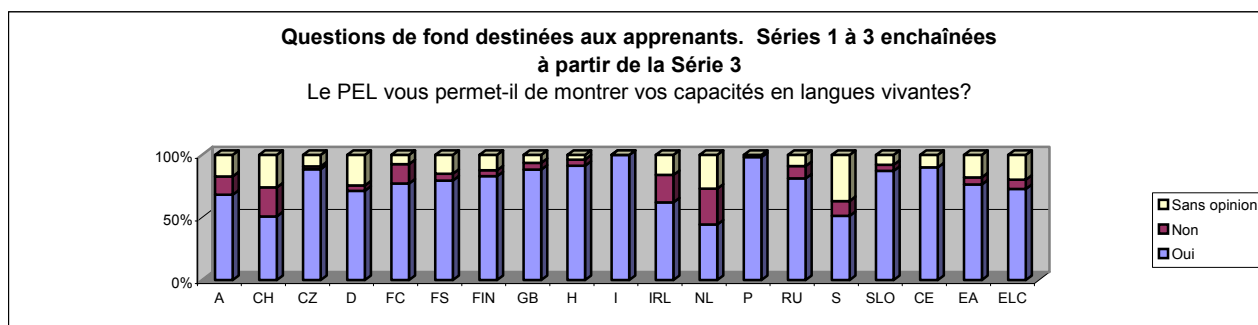
Le PEL a contribué à l'amélioration du processus et des résultats dans l'apprentissage des langues vivantes dans des conditions expérimentales très différentes.

Environ 30.000 apprenants et 1.800 enseignants ont utilisé un modèle de PEL.

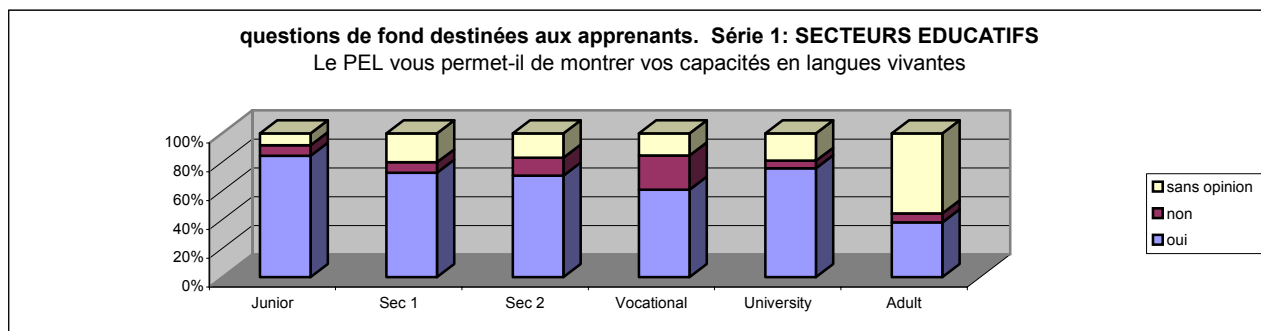
L'information en retour a en général été positive. Voir la présentation des questions de base destinées aux apprenants et aux enseignants (Annexe I a et I b)

On constate cependant d'importantes variations :

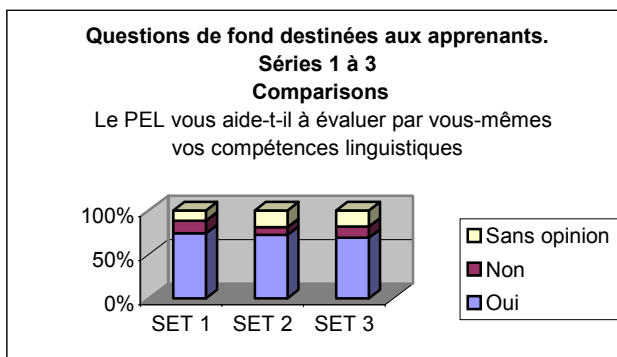
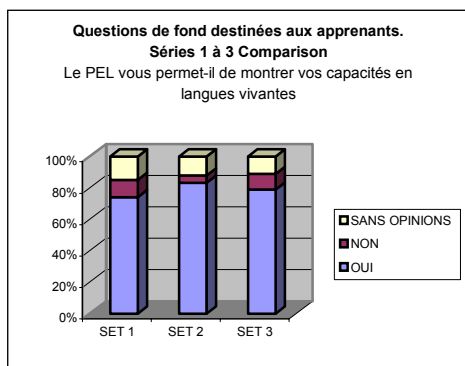
a) d'un projet à l'autre (différents modèles de PEL) :



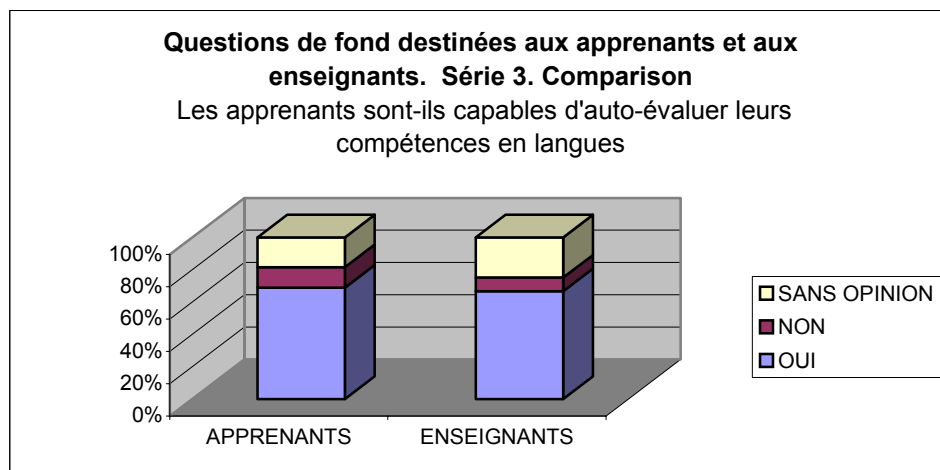
b) d'un secteur éducatif à l'autre (différences d'âge entre apprenants) :



c) pendant la période couverte par le projet (effets de l'apprentissage) :



d) dans les appréciations respectives des apprenants et des enseignants :
(dans certains cas, celles-ci ont évolué de façon très importante au cours du projet)



INFORMATIONS QUANTITATIVES EN RETOUR

Les informations quantitatives recueillies à l'aide des questionnaires destinés aux apprenants, aux enseignants et aux coordinateurs montrent que les PEL ont en général été bien reçus et qu'ils ont fonctionné de manière satisfaisante dans les conditions expérimentales.

Le taux d'informations en retour peut sembler faible par rapport au nombre total d'apprenants mais tous les participants n'ont pas reçu les questionnaires, essentiellement pour des raisons techniques et de délais.

Et, de même que le pouls et la tension artérielle d'un individu ne constituent que les premiers éléments à partir desquels former un diagnostic plus complet, des informations complémentaires et une analyse spécifique plus détaillée seront nécessaires pour obtenir un tableau pertinent dans certains cas particuliers.

Les données quantitatives recueillies fournissent, cependant, une base raisonnable permettant d'identifier les domaines dans lesquels devront être poursuivis l'expérimentation, la recherche et le développement.

INFORMATIONS QUALITATIVES EN RETOUR

Les informations en retour ont été recueillies :

- à l'aide d'observations structurées, formelles et informelles, des apprenants et en classe ;
- au moyen d'entretiens structurés et non-structurés avec des apprenants et des enseignants, des parents, des administrateurs, des employeurs et des responsables de projet ;
- dans le cadre d'ateliers de formation et de coordination à l'intention des enseignants et des administrateurs ;
- en demandant aux professionnels, aux enseignants et aux apprenants de répondre à un certain nombre de questions ouvertes.

Les questions et les réponses ont ainsi pu être précisées et mises en contexte et les raisons des appréciations positives ou des réserves explicitées.

Ces informations ont, de ce point de vue, un aspect qualitatif. Elles sont cependant le reflet de situations particulières et reposent essentiellement sur des impressions. Il est donc difficile de généraliser à partir d'elles.

Les informations en retour seront analysées plus en détail dans la deuxième partie du présent rapport qui traitera des résultats obtenus en relation avec les buts, concepts et objectifs initiaux.

On ne dispose pas encore, à propos des questions clés du PEL, de données qualitatives obtenues sur la base d'une méthode scientifique. La phase pilote, en effet, était trop courte et le domaine d'expérimentation trop nouveau. De tels travaux de recherche seront cependant nécessaires à l'avenir.

Informations en retour INFORMATIONN EN RETOUR SUR LE PRODUIT

Il existe un consensus sur le fait que le PEL comprend essentiellement trois parties :

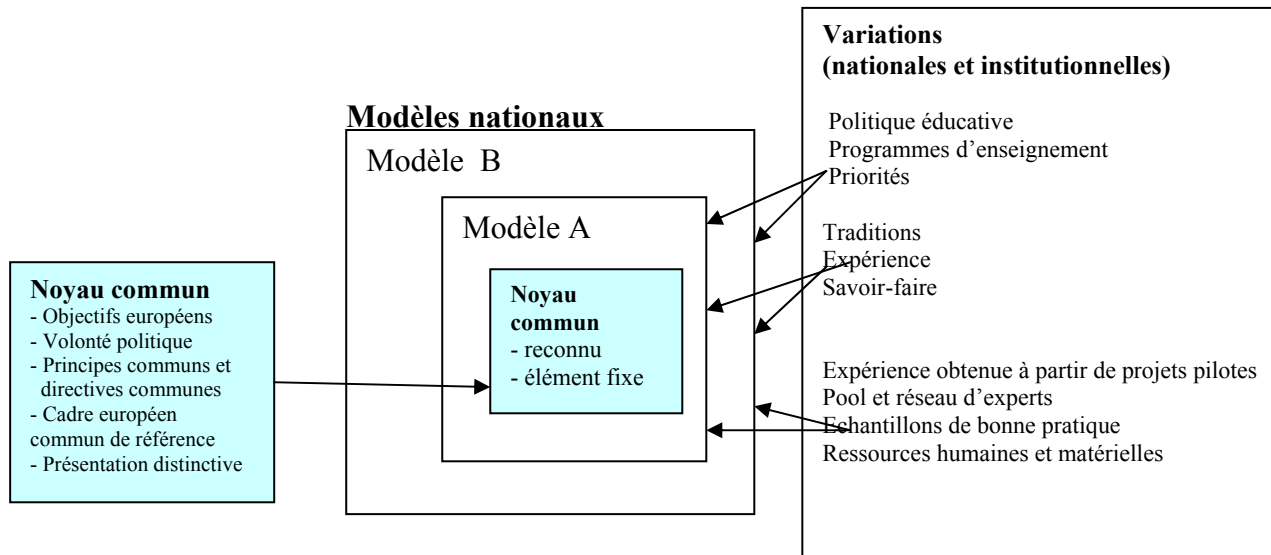
- le Passeport, qui vise à donner une vue d'ensemble des compétences linguistiques d'un individu à un moment donné ;
- la Biographie, dont l'objectif est de faciliter la réflexion de l'apprenant sur l'évolution de ses compétences et sa participation à l'organisation du processus d'apprentissage, à la planification de ses progrès et résultats à l'intérieur et en dehors du système d'éducation formelle ;
- le Dossier, qui sert à documenter et à illustrer le processus d'apprentissage et les résultats personnels ainsi que l'expérience linguistique et interculturelle acquise.

Les modèles de PEL semblent être plus faciles à comprendre, plus attrayants et faciles à utiliser dans les cas où :

- ils sont adaptés aux besoins de groupes d'âge spécifiques (jeunes apprenants, secondaire I, secondaire II, enseignement supérieur, adultes) ;
- ils sont clairement intégrés dans les programmes d'enseignement nationaux ou institutionnels;
- les informations et instructions sont fournies dans la langue des apprenants.

Un noyau européen commun, cependant, est essentiel. Les apprenants attachent une grande importance aux aspects européens du PEL. Ce noyau est en outre une condition indispensable à la faisabilité des fonctions informatives.

Le noyau commun européen est un élément fixe essentiel de tout modèle de PEL mais des variations nationales et institutionnelles sont nécessaires et souhaitables. La relation entre noyau commun et variations peut être illustrée de la manière suivante :



L'expérience acquise au cours des projets pilotes a incité certains coordinateurs à améliorer leurs modèles de PEL et à modifier leur expérimentation. Ces modifications ont eu des conséquences sur le calendrier de leurs projets. Les informations reçues en retour sont donc en général basées sur les premiers modèles et premières conditions de l'expérimentation.

INFORMATIONS EN RETOUR SUR LES FONCTIONS

Informations générales Dans les conditions expérimentales, les potentialités et fonctions pédagogiques du PEL ont pu être analysées de manière plus satisfaisante que les fonctions informatives car :

- la phase d'expérimentation était trop courte pour permettre d'analyser les effets du PEL sur le cycle complet d'apprentissage d'un individu ;
- les projets pilotes, pris ensemble, couvraient l'ensemble des secteurs éducatifs mais aucun d'entre eux ne couvrait à lui seul un éventail suffisamment large de secteurs pour permettre l'étude de différents effets de transfert ;
- les objectifs de la plupart des projets portaient sur les fonctions pédagogiques et sur les effets des modèles de PEL du point de vue de la motivation des apprenants et du processus d'apprentissage.

De manière générale, l'utilisation du PEL a incité les apprenants et les enseignants à réfléchir aux raisons d'apprendre des langues étrangères, au processus d'apprentissage lui-même et aux modalités d'évaluation des résultats.

68 % des apprenants ont estimé que les moments consacrés à la tenue du PEL avaient été du temps bien utilisé.

70 % des enseignants ont trouvé que le PEL était un outil utile pour les apprenants.

78 % des enseignants ont trouvé que le PEL était un outil utile pour les enseignants.

Auto-évaluation

L'auto-évaluation des apprenants est considérée comme une importante stratégie innovante.

Les apprenants trouvent motivante la possibilité d'auto-évaluer leurs compétences en relation avec un programme et un système de niveaux européens.

70 % des apprenants estiment que le PEL les aide à évaluer leurs compétences et un pourcentage identique d'apprenants trouve utile de pouvoir comparer l'évaluation effectuée par leur enseignant avec leur auto-évaluation.

62 % des enseignants pensent que leurs apprenants sont capables d'auto-évaluer leurs compétences linguistiques.

L'idée et la pratique d'auto-évaluation par les apprenants, cependant, a provoqué d'importantes discussions et réflexions et, dans certains cas, suscité des controverses.

Ceci semble être dû en partie au fait qu'il s'agit d'une approche innovante, tant pour les apprenants que pour les enseignants, et qu'elle nécessite encore le développement et la mise en œuvre de méthodes et d'outils nouveaux.

Il s'agit également d'un aspect du PEL qui se heurte à certaines traditions et semble remettre en cause certaines habitudes en matière d'évaluation et de communication d'informations sur les progrès accomplis et les résultats obtenus dans l'étude des langues.

Le soupçon existe, en outre, que les apprenants risquent d'avoir tendance, ou même intérêt, dans les situations dont l'enjeu est important, à surévaluer (ou à sous-évaluer) leurs compétences linguistiques.

Alors que 65 % des enseignants se déclarent d'accord avec l'auto-évaluation de leurs apprenants, 53 % seulement des apprenants affirment que leurs enseignants a exprimé son accord avec leur auto-évaluation. Il est intéressant de noter cette différence d'appréciation.

Communication d'informations :

Les apprenants et les enseignants souhaitent une clarification du statut du PEL, en particulier à propos des questions suivantes : comment l'auto-évaluation sera-t-elle utilisée dans l'évaluation finale ? quelle relation existe-t-il entre le Portfolio et les examens traditionnels ? l'auto-évaluation sera-t-elle acceptée comme une forme valide d'évaluation par les employeurs ?

Les apprenants et les enseignants demandent également des outils d'évaluation et des examens standardisés et professionnellement reconnus et des équivalences

claires avec les examens et les diplômes nationaux, afin de pouvoir vérifier leur propre évaluation.

Formation

Il existe un consensus sur le fait que la formation des apprenants et des enseignants est absolument essentielle :

- à une utilisation efficace du PEL en tant qu'outil pédagogique et de communication d'informations ;
- pour encourager et développer les capacités à l'auto-évaluation ;
- pour faciliter et développer l'autonomie des apprenants.

Informations en retour INFORMATIONS EN RETOUR SUR LES BESOINS ORGANISATIONNELS

Les projets pilotes différaient énormément entre eux par la taille et donc par le type de soutien qui pouvait leur être apporté et par l'influence qui pouvait être exercée directement sur eux.

Ce fait a permis un certain nombre d'aperçus sur la grande diversité de besoins organisationnels existants du point de vue des apprenants ou des enseignants individuels, des classes, des établissements scolaires et des autorités régionales, nationales ou internationales de l'éducation.

Pour exploiter au mieux les potentialités du PEL et pour que ses utilisateurs puissent en tirer le plus grand profit, un ensemble de conditions favorables semble souhaitable :

Le PEL doit avoir un caractère attrayant et présenter un intérêt pour chacune des catégories d'acteurs concernées.

Le PEL a d'autant plus d'attrait pour les apprenants que ce document est accepté et valorisé par les enseignants, les parents et les employeurs.

Les apprenants et les enseignants doivent croire au PEL : ses fonctions et les profits qui peuvent être tirés de l'apprentissage et de la communication d'informations doivent être présentés de manière attrayante et explicite.

L'utilisation d'un modèle de PEL demande du temps, de la réflexion et une formation.

Au cours de l'expérimentation, certaines réactions négatives ont été provoquées par des conflits réels ou supposés entre traditions et objectifs d'enseignement et par le caractère expérimental des modèles de PEL et de l'organisation des projets.

Les utilisateurs veulent être certains que le PEL est un outil reconnu : où, par qui et dans quelles circonstances ?

Les apprenants souhaitent obtenir des réponses claires de la part des enseignants et des autorités de l'éducation : quelle sera la valeur de l'auto-évaluation par rapport à d'autres formes reconnues d'évaluation : notation, examens et diplômes ?

Les enseignants ont besoin de savoir quel doit être la relation entre le PEL, avec sa conception et ses objectifs généraux, et les programmes traditionnels d'enseignement, comment le PEL doit s'intégrer dans le travail quotidien et quel soutien les autorités de l'éducation sont prêtes à lui apporter.

Les apprenants savent que les examens formels joueront aussi un rôle important dans l'avenir, en particulier dans les situations de forte sélection.

La participation des comités d'examen nationaux et externes aux projets pilotes est donc considérée comme très importante par les apprenants et par les enseignants.

L'expérimentation du PEL a été prise en charge principalement par des volontaires. Les informations en retour semblent particulièrement positives dans le cas des groupes de petite taille clairement structurés autour d'un responsable. Plus le projet était de taille importante, plus les modalités de contrôle étaient complexes et plus le sentiment de participation volontaire était faible, et donc

plus nombreux étaient les malentendus et plus fréquentes les réactions négatives. Ceci pourra sembler une évidence mais il convient de la garder présente à l'esprit avant d'envisager une application du PEL à grande échelle.

Les projets pilotes ont aussi montré que l'innovation en matière d'éducation exige du temps et de la volonté.

Pour réussir, il doit exister un rapport positif entre les aspirations et les ressources ainsi que la volonté de soutenir un effort prolongé.

Informations en retour INFORMATIONS EN RETOUR AU SUJET DE LA FAISABILITE

Les résultats des projets pilotes montrent que le PEL peut, dans des conditions adéquates, remplir les objectifs qui lui ont été assignés.

Le PEL doit aussi être envisagé dans le contexte plus large des besoins de la société et de l'éducation.

Certains des projets pilotes ont été affectés par des facteurs externes tels qu'un changement de politique ou une modification des priorités. L'allocation des ressources et/ou la responsabilité en matière de décisions ont eu également des effets sur le projet.

La dimension et l'aspect européen du PEL ont été compris et reçus très favorablement par une proportion importante d'apprenants et d'enseignants dans les projets pilotes.

Trois autres éléments clés du PEL ont été reçus comme des innovations souhaitables :

- l'auto-évaluation des apprenants ;
- le développement de l'apprentissage auto-dirigé et de l'autonomie des apprenants dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie ;
- la prise en compte de manière positive de toutes les connaissances, qu'elles aient été acquises à l'intérieur ou à l'extérieur de l'éducation formelle.

Certaines données montrent que le PEL aura des effets positifs sur l'apprentissage en général.

Le coût direct des projets pilotes a été considéré comme acceptable mais il convient de noter qu'aucun contrôle strict des coûts n'a en fait été exercé : la plupart du travail a été réalisé par les enseignants et les coordinateurs sur une base volontaire, dans le cadre de leur engagement professionnel et sans aucune compensation financière.

Conclusions Les informations quantitatives et qualitatives recueillies à partir des différents projets pilotes semblent autoriser les conclusions générales suivantes :

Le PEL en tant qu'outil d'apprentissage est réalisable d'un point de vue pédagogique.

Le PEL répond effectivement à des problèmes éducatifs clés.

Le PEL favorise effectivement la réalisation des objectifs déclarés du Conseil de l'Europe.

Le PEL en tant qu'outil de communication d'informations doit encore être soumis à l'épreuve de la réalité sur une longue période. Une réponse pertinente à ce propos ne pourra être dégagée qu'après la mise en œuvre du PEL sur une grande échelle.

La faisabilité politique dépendra de l'intérêt que les décideurs accorderont au PEL par rapport à d'autres exigences, priorités ou options.

La coopération internationale a joué un rôle essentiel dans le développement et l'expérimentation du PEL et elle a été couronnée de succès. Considérés globalement, les résultats et les aperçus obtenus à partir des différents projets

pilotes offrent une base solide en vue de l'adoption des importantes décisions concernant la diffusion et la mise en œuvre du PEL.

Une mise en œuvre à grande échelle du PEL dans l'ensemble de l'Europe semble souhaitable pour maintenir et promouvoir la diversité linguistique et culturelle.

Le Comité de l'Education du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe a examiné ces questions lors de sa réunion du mois de mars à Strasbourg et recommande aux ministres de l'Education de créer les conditions nécessaires à une mise en œuvre à grande échelle du PEL dans les Etats membres à partir de 2001, qui sera l'année des langues.

Perspectives

Depuis septembre 2000 lorsque ce rapport a été présenté pour la première fois, plusieurs événements importants ont eu lieu :

La Conférence Permanente des Ministres de l'Education du Conseil de l'Europe a adopté en octobre 2000 une Résolution sur le Portfolio Européen des Langues qui recommande la mise en oeuvre et une large utilisation du PEL.

Sous l'autorité du Comité de l'Education – un Comité Européen de la Validation responsable pour l'accréditation des modèles de PEL a été établi.

Principes et lignes directrices, document DGIV/EDU/LANG (2000)33 et *Règles pour l'accréditation de modèles de PEL*, document DGIV/EDU/LANG(2000)26 rev ont été publiés.

Cinq modèles de PEL ont été validés et accrédités jusqu'à la fin de l'année 2000. D'autres modèles sont en cours de validation.

Plusieurs pays membres vont introduire le PEL dans les différentes sections de leur système éducatif en 2001, Année Européenne des Langues. Certains pays membres qui jusqu'à présent n'étaient pas impliqués dans le projet ont l'intention de participer au développement, à l'expérimentation et la diffusion du PEL.

Le groupe de pilotage, lors de sa dernière réunion de cette première phase pilote, a réfléchi sur la meilleure façon de répondre à la recommandation de large mise en œuvre du PEL.

Il a pris connaissance de l'état d'avancement et a défini ce qu'il est nécessaire de faire durant les douze prochains mois (Rapport de séminaire DGIV/EDU/LANG(2000)40).

Remerciements

Le groupe du pilotage du Portfolio européen des Langues voudrait remercier tous les étudiants, enseignants, administrateurs et toute autre personne ayant participé au projet pilote du PEL d'avoir contribué à cette expérience exceptionnelle et enrichissante.

La tâche n'était pas facile et les conditions souvent difficiles mais les résultats que nous avons obtenus ensemble sont si riches et prometteurs qu'il nous semble que nos efforts ont vraiment valu la peine.

PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES
RAPPORT FINAL 08 00

QUESTIONS DE BASE DESTINEES AUX APPRENANTS

Série 1 : dans les semaines suivant l'introduction du PEL et la première auto-évaluation		Série 2 : vers la fin de l'année scolaire 98/99		Série 3 : vers la fin du projet pilote au premier semestre 2000	
7650 questionnaires retournés	Oui %	2080 questionnaires retournés		5370 questionnaires retournés	Oui %
A 1L Le PEL vous permet-il de montrer vos capacités en langues vivantes ?	74	A 2L <i>Le PEL vous permet-il de montrer vos capacités en langues vivantes ?</i>	83	A 3L <i>Le PEL vous permet-il de montrer vos capacités en langues vivantes ?</i>	79
B 1L Le PEL vous aide-t-il à comprendre les objectifs de l'apprentissage ?	56	B 2L Le PEL vous a-t-il aidé à constater d'éventuels progrès en cours d'apprentissage ?	68	B 3L <i>Le PEL vous a-t-il aidé à constater d'éventuels progrès en cours d'apprentissage ?</i>	69
C 1L Le PEL vous permet-il d'évaluer vos compétences linguistiques ?	74	C 2L Le PEL vous a-t-il aidé à évaluer par vous-mêmes vos compétences linguistiques?	72	C 3L <i>Le PEL vous a-t-il aidé à évaluer par vous-mêmes vos compétences ?</i>	69
D 1L Jugez-vous utile de pouvoir comparer l'évaluation de vos compétences linguistiques par le professeur et votre propre évaluation ?	70	D 2L Vous ou vos professeurs étaient-ils d'accord avec les résultats de votre auto-évaluation?	53	D 3L Le PEL vous permet-il de participer davantage au processus d'apprentissage ?	42
E 1L La constitution d'un PEL devrait-elle faire partie intégrante du travail scolaire traditionnel ?	52	E 2L <i>Le PEL devrait-il faire partie intégrante du travail scolaire traditionnel ?</i>	57	E 3L Selon vous, le PEL donne-t-il plus de responsabilités à l'apprenant dans le processus d'apprentissage ?	46
F 1L Appréciez-vous le fait de pouvoir disposer d'un Portfolio de langues ?	71	F 2L <i>Appréciez-vous votre PEL ?</i>	78	F 3L Avez-vous apprécié cette responsabilité accrue ?	55
		G 2L Le Portfolio vous a-t-il aidé à mieux apprendre ?	46	G 3L Trouvez-vous que les moments consacrés à la tenue du PEL étaient du temps bien utilisé ?	68
		H 2L Quels aspects du PEL appréciez-vous le plus?		H 3L Pensez-vous qu'il faudrait encourager tous les apprenants à utiliser un Portfolio de langues?	55
		H 2L Quels aspects du PEL appréciez-vous le moins ?		I 3L <i>Quels aspects du PEL appréciez-vous le plus?</i>	
				K 3L <i>Quels aspects du PEL appréciez-vous le moins ?</i>	

Rapport final PEL – Questions de base destinées aux apprenants (Séries 1 à 3)

PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES
RAPPORT FINAL 08 00

QUESTIONS DE BASE AUX ENSEIGNANTS

Série 1 : dans les semaines suivant l'introduction du PEL et la première auto-évaluation		Série 2 : vers la fin de l'année scolaire 98/99		Série 3 : vers la fin du projet pilote au premier semestre 2000	
300 questionnaires retournés	Oui %	200 questionnaires retournés	Oui %	370 questionnaires retournés	Oui %
A 1T Le PEL vous est-il utile pour évaluer les compétences linguistiques de vos apprenants?	86	A 2T Le PEL vous aide-t-il à faire participer activement les apprenants en classe ?	90	A 3T Le PEL vous est-il utile pour évaluer les compétences langagières de vos apprenants?	85
B 1T Le PEL vous a-t-il aidé à clarifier les objectifs d'apprentissage avec vos apprenants ?	74	B 2T <i>Le PEL vous a-t-il aidé à clarifier les objectifs d'apprentissage avec vos apprenants?</i>	87	B 3T <i>Le PEL vous a-t-il aidé à clarifier les objectifs d'apprentissage avec vos apprenants?</i>	76
C 1T Le PEL vous aide-t-il à faire participer activement les apprenants au processus d'apprentissage ?	68	C 2T Le PEL vous aide-t-il à mieux connaître les possibilités de vos apprenants?	90	C 3T <i>Le PEL vous aide-t-il à mieux connaître les possibilités de vos apprenants?</i>	62
D 1T Les apprenants sont-ils capables d'auto-évaluer leurs compétences en langues ?	67	D 2T Le PEL permet-il de rendre les apprenants plus autonomes?	86	D 3T <i>Le PEL permet-il de rendre les apprenants plus autonomes?</i>	75
E 1T Le PEL aide-t-il à sensibiliser les apprenants à la diversité de l'Europe?	40	E 2T Les apprenants sont-ils capables d'utiliser le PEL?	85	E 3T <i>Les apprenants sont-ils capables d'utiliser le PEL?</i>	68
F 1T D'autres enseignants utilisent-ils aussi un PEL dans votre école ?	66	F 2T Les apprenants sont-ils capables d'auto-évaluer leurs compétences en langues?	76	F 3T <i>Les apprenants sont-ils capables d'auto-évaluer leurs compétences en langues ?</i>	63
		G 2T Etiez-vous en général d'accord avec leur auto-évaluation ?	82	G 3T <i>Etiez-vous en général d'accord avec leur auto-évaluation ?</i>	65
		H 2T Pensez-vous que le PEL soit un outil intéressant pour l'enseignant ?	94	H 3T <i>Trouvez-vous que le PEL soit un outil intéressant pour les apprenants ?</i>	70
		I 2T Vos collègues utilisent-ils aussi le PEL ?	63	I 3T <i>Pensez-vous que le PEL soit un outil intéressant pour l'enseignant ?</i>	78
		J 2T Combien de temps avez-vous consacré au PEL ?		J 3T <i>Estimez-vous que le PEL devrait être introduit à grande échelle dans les écoles ?</i>	56
		K 2T Quels aspects du PEL appréciez-vous le plus?		K 3T <i>Quels aspects du PEL appréciez-vous le plus?</i>	
		L 2T Quels aspects du PEL appréciez-vous le moins ?		L 3T <i>Quels aspects du PEL appréciez-vous le moins ?</i>	

PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES		PHASE PILOTE 1998 – 2000		
SEMINAIRES DU GROUPE DU PROJET PILOTE				
Lieu du séminaire		Questions et sujets traités		
		Questions de développement	Questions d'expérimentation	Questions de mise en oeuvre
ASCONA CH	janvier 98	Travail en cours Projets planifiés Code de pratique	Objectifs du projet Expérimentation et méthodologie de la recherche Lignes directrices/ Principes de l'expérimentation	
TAMPERE FIN	mai 98	PEL jeunes étudiants Formulation des objectifs Lignes directrices	Prise de connaissance Questions clé de l'expérimentation Evaluation de l'expérimentation	
SOEST D	novembre 98	PEL pour différents secteurs de l'enseignement Eléments communs Critère de cohérence	Prise de connaissance Etude de cas NL, IRL, H, F Projet commun d'évaluation des éléments standards Questions de base 1	Table ronde avec les décideurs : Quelles perspectives pour 2001 ?
ENSCHDEDE NL	avril 99	Comment effectuer l'auto-évaluation ? Comment concilier les besoins nationaux/institutionnels avec le PEL ?	Prise de connaissance Questions clé du projet néerlandais Préparation des étudiants et des enseignants Questions de base 2	Le PEL et des innovations majeures dans l'enseignement Comment travailler en réseau ? Actions des RP Matériels d'information
BUDAPEST H	Octobre 99	Résultats du projet pilote Critères d'évaluation Pertinence Généralisation	Résultats expérimentaux pour l'avancement et l'amélioration du processus et du produit Fournir des supports pour l'auto-évaluation	Code de pratique Structure : -rapport final ? -recommandations? Guides
RADLOVJICA SLOV	mai 00	Passeport standardisé Compétence interculturelle Développement personnel de l'apprenant Guide pour les enseignants et les formateurs Guide pour les concepteurs	Ce que nous avons appris grâce aux projets pilote Etudes de cas Conséquences invisibles Questions de base 3	Comité de validation -principes/lignes directrices -partenariat Année des langues Dépliant Evénement(s) de clôture
SEVRES F	octobre 00	Outils de dissémination et de mise en œuvre -guides -études -réseau -échantillons de bonne pratique -évaluation supplémentaire des résultats	Comment faire passer les résultats et l'expérience reçue aux nouveaux groupes de pilotage ? -besoins du groupe initial - groupes secteurs spécifiques -groupes régionaux Rapport final Développements supplémentaires ?	Dissémination et mise en œuvre -options, stratégies, demandes Sites web Centre d'information Année des langues Questions ouvertes ?

Ces séminaires ont permis au groupe pilote de discuter les questions clé apparues durant l'expérimentation, de trouver un accord et mettre en commun le savoir-faire et l'expérience acquis à travers l'expérimentation.

II Section

RESULTATS

CONCERNANT LES PRINCIPES, LES BUTS ET LES OBJECTIFS.

Le PEL et sa dimension européenne	page 18
Valorisation de tous les apprentissages et de toutes les compétences	page 22
Le PEL est la propriété de l'apprenant	page 26
Un ensemble commun de Principes et lignes directrices	page 27
Résultats concernant les objectifs du projet pilote	page 28

LE PEL ET SA DIMENSION EUROPEENNE

Principe

Ce principe englobe les éléments suivants :

- le PEL se fonde sur le CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE pour les LANGUES : APPRENTISSAGE, ENSEIGNEMENT, EVALUATION ;
- les modèles de PEL (au niveau du pays, de la région, de l'établissement) sont ancrés dans le Cadre européen commun – le ou les liens sont rendus transparents ;
- les gouvernements des Etats membres, en harmonie avec leurs politiques éducatives, créent des conditions propices à la mise en œuvre et à l'utilisation à grande échelle du PEL conformément aux *Principes et lignes directrices* ;
- le PEL est considéré comme un support de présentation des compétences valable quels que soient le pays, la région, le secteur ou l'établissement d'origine.

Résumé des retours

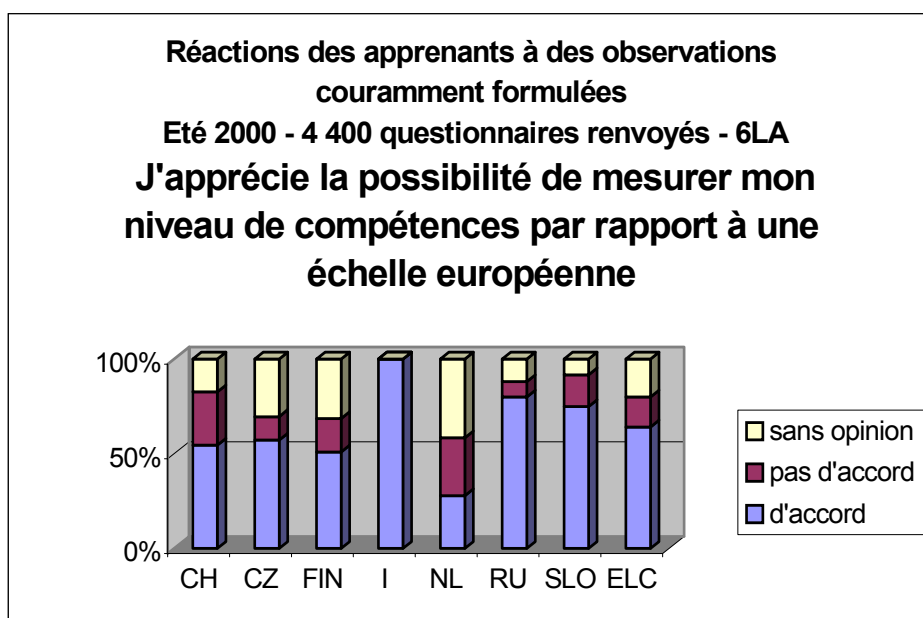
ADHESION GENERALE

Le caractère européen du PEL est la caractéristique la plus souvent mentionnée par les apprenants et les enseignants en réponse à la question "Quels aspects du Portfolio appréciez-vous le plus ?".

A la question "Quels aspects appréciez-vous le moins" les réponses suivantes figuraient en bonne place : l'absence d'un statut clairement défini pour le PEL et des doutes sur son accueil et sa valeur dans les autres pays européens et auprès des employeurs.

66 % des apprenants apprécient de pouvoir mesurer leur niveau de compétences par rapport à une échelle européenne.

On constate cependant des différences considérables d'un pays à l'autre - 100 % et 80 % de "oui" en Italie et en Russie contre 28 % seulement aux Pays-Bas.



Il serait utile de recueillir également les réactions à cette question dans les autres projets pilotes.

L'initiative PEL crée des attentes. Ouvrir le dialogue entre les apprenants, les enseignants, les administrateurs, les parents et les employeurs a engendré la nécessité de rendre les objectifs et les processus d'apprentissage plus transparents

Résumé des retours
concernant les
principes

DIVERSITE ET TRONC COMMUN

L'expérience a montré que le PEL a des retombées bénéfiques maximales quand il est bien adapté et raisonnablement en harmonie avec les caractéristiques du groupe d'apprenant, le contexte éducatif, les traditions culturelles et les priorités telles qu'elles sont perçues.

Cependant, pour assurer sa qualité, sa validité et sa crédibilité en tant qu'outil pédagogique et support de présentation dans le contexte européen, il s'est avéré nécessaire d'établir un tronc commun, des principes et des lignes directrices fermes.

Le groupe de coordination de la phase pilote 1998-2000 a élaboré les modèles suivants dans le but de concilier ces demandes opposées :

A) Pour prendre en compte l'âge des apprenants ainsi que les priorités éducatives, les objectifs et l'évolution souhaitable des fonctions du PEL qui y correspondent, trois grands groupes de modèles sont proposés :

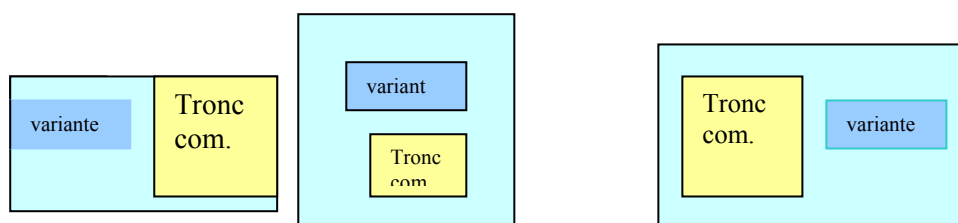
- Un modèle junior pour les 6 à 11 ans ;
- Un modèle école pour les 11 à 16 ans ;
- Un modèle adulte pour les 15 ans et plus.

B) A mesure que le PEL évolue, un rééquilibrage des fonctions est souhaitable

	Age	Passeport	Biographie	Dossier
PELJunior Modèle de base	6-11	▲	☀	☀
PEL école Modèle de base	11-16	▲▲	☀☀☀	☀☀
PEL Adulte Modèle de base	15 plus	▲▲▲	☀☀	☀

C) Pour répondre à la diversité des politiques et des priorités éducatives au niveau des pays, des régions et des établissements, ainsi qu'aux différents programmes d'études et traditions linguistiques et culturelles, on a élaboré des lignes directrices établissant un tronc commun et des variantes.

Il est donc possible d'avoir des modèles de PEL nationaux, régionaux et institutionnels dans les trois groupes de base (junior, école, adulte) mais ils doivent tous posséder le tronc commun obligatoire :



Modèle junior A
Etc.

Modèle junior B

Modèle junior C

Résumé des retours
Concernant les
principes

ANCRAGE ET MISE EN RELATION

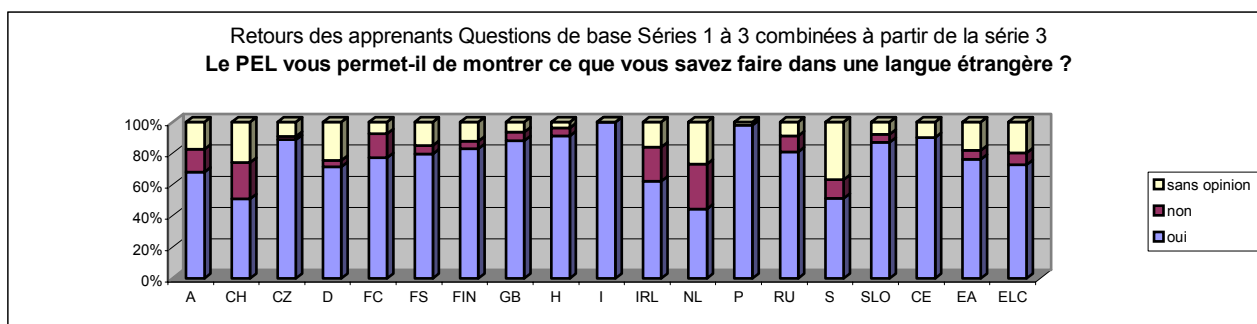
Le terme *ancrage* (orienté sur la conception et le produit) se rapporte aux mesures prises pour mettre chaque modèle de PEL en relation avec le Cadre européen commun de référence.

Le terme *mise en relation* (orienté sur le processus) porte sur les actions menées et les méthodes utilisées pour mettre les PEL en relation avec le Cadre européen commun.

Ancrage des modèles de PEL dans les NIVEAUX COMMUNS DE REFERENCE du Cadre européen commun de référence :

Les modèles de PEL conçus et utilisés au cours de la phase pilote font appel aux grandes stratégies suivantes :

- Les six niveaux communs de référence sont utilisés directement et ils forment la base des descripteurs et des listes de contrôle fournis (essentiellement pour les modèles destinés aux adultes et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire) ;
- Les six niveaux communs de référence sont subdivisés en ajoutant un ou deux niveaux intermédiaires, ainsi que les descripteurs et listes de contrôle correspondants (essentiellement pour les modèles du deuxième cycle du secondaire utilisés dans des contextes éducatifs particuliers) ;
- Les niveaux, les descripteurs et les listes de contrôle sont explicitement liés à un curriculum et/ou un programme annuel. L'ancrage dans le cadre commun est tenté dans la section Passeport et dans les guides à l'usage des utilisateurs (essentiellement pour les modèles du primaire et du premier cycle du secondaire) ;
- Les descripteurs et listes de contrôle correspondant à un ensemble de tâches spécifiques ne sont fournis que pour certains niveaux – le langage, la présentation et le graphisme sont adaptés spécifiquement aux jeunes apprenants (essentiellement pour les modèles juniors).



La réponse des apprenants à la question “Le PEL vous permet-il de montrer ce que vous savez faire dans une langue étrangère” permet de mieux cerner si la stratégie adoptée pour décrire les niveaux était appropriée dans certains contextes. Les apprenants et les enseignants ont besoin d’être conseillés sur la manière d’interpréter les niveaux communs. Les descripteurs et les listes de contrôle étaient les principaux outils fournis pour rendre la description des niveaux transparente et significative.

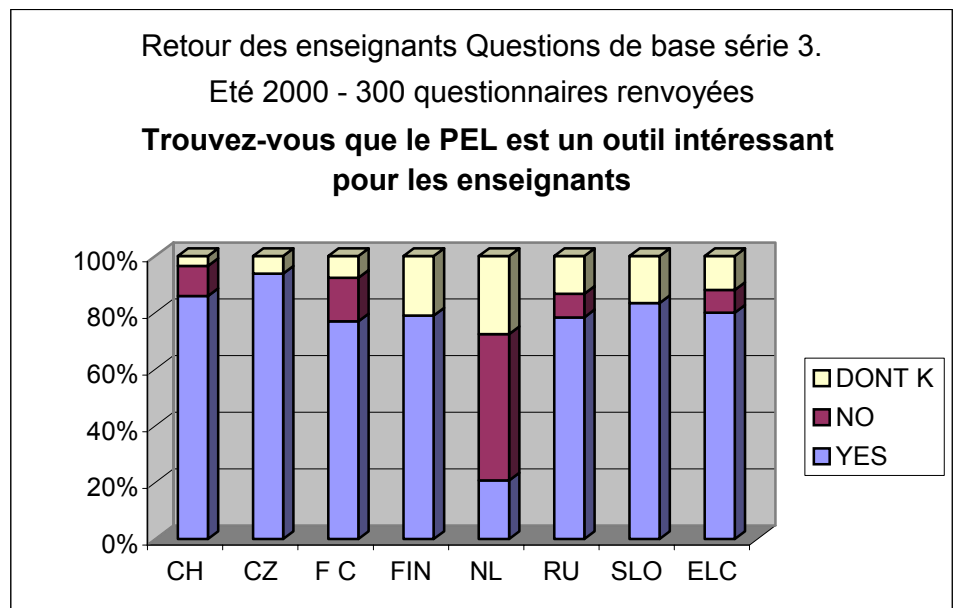
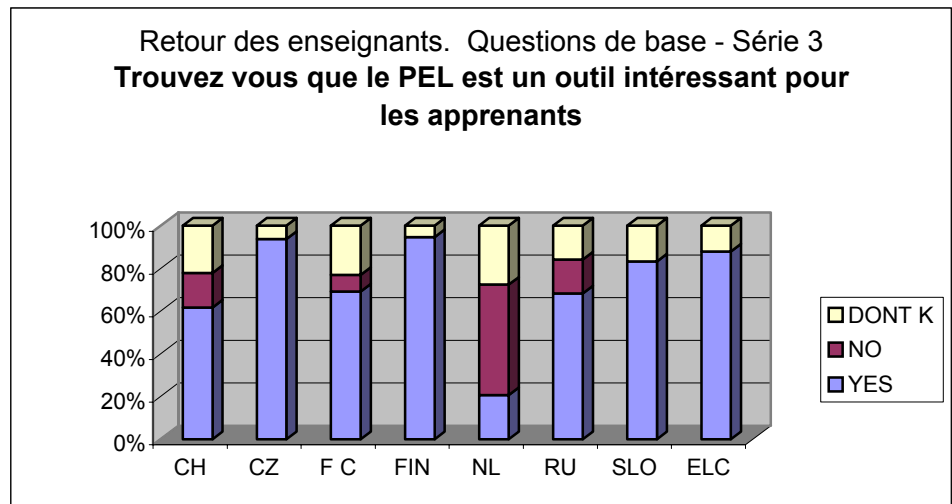
Les descripteurs de niveaux et les listes de contrôle conçus pour la tranche d’âge des 15 ans et plus par un groupe suisse ont servi de point de départ pour l’élaboration de plusieurs autres modèles de PEL.

Les principaux types d’adaptations, de modifications et d’ajouts effectués et/ou suggérés étaient les suivants :

Résumé des retours
Concernant les

- a) adaptation à l'âge et aux antécédents scolaires généraux de l'apprenant. principes Les retours provenant du premier cycle de l'enseignement secondaire en Suisse, soit un groupe d'âge plus jeune que le groupe cible pour lequel les descripteurs et listes de contrôle avaient été conçus, confirment également ce besoin ;
- b) adaptation à l'environnement culturel et éducatif : dans les régions reculées de Russie, par exemple, les descripteurs ne correspondaient pas au vécu des apprenants ;
- c) ajout de descripteurs et de listes de contrôle pour certains groupes d'apprenants, par exemple descripteurs et listes de contrôle à orientation professionnelle dans le modèle suisse, descripteurs et listes de contrôle en rapport avec des études universitaires spécifiques (CEL) ;
- d) ajout de descripteurs, de listes de contrôle et de listes de tâches recommandées dans le but d'intégrer et/ou de privilégier les objectifs culturels et interculturels ;
- e) modification de la formulation pour prendre en compte les conventions éducatives ou culturelles en vigueur dans le pays et/ou l'établissement ;
- f) modification de l'objectif, par exemple évaluation formelle.

Quelques retours pertinents de la part des enseignants :

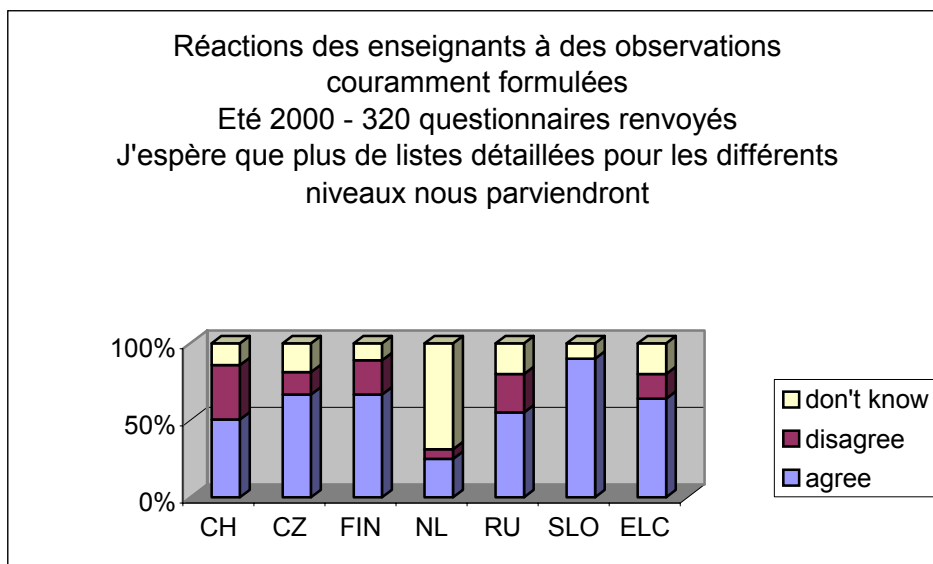
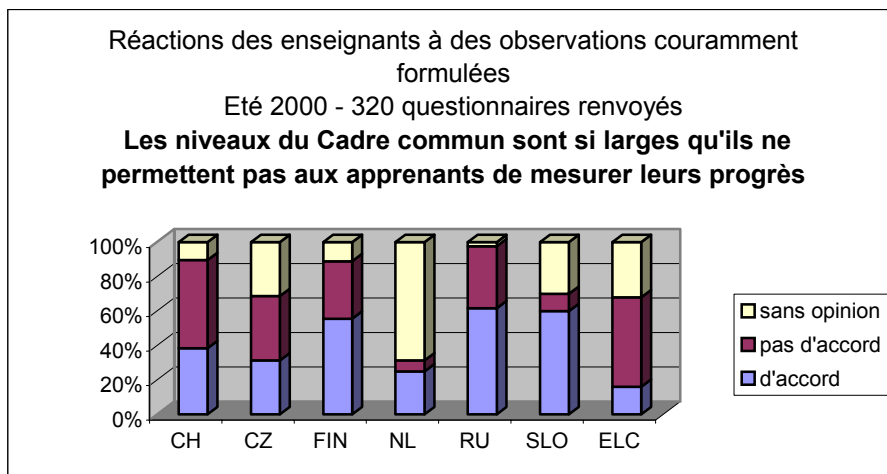


Mise en relation du PEL avec les NIVEAUX COMMUNS DE REFERENCE du Cadre européen commun de référence :

La possibilité de lier et d'intégrer le PEL au processus d'apprentissage et de présentation dépend d'un effort continu de la part des apprenants et des enseignants ; son étude n'a commencé qu'au cours de la phase pilote.

L'expérience montre cependant que la décomposition de descripteurs assez généraux en exposants linguistiques et en tâches d'apprentissage spécifiques exige des compétences particulières. La plupart des enseignants impliqués dans la phase pilote auraient souhaité pouvoir bénéficier d'une formation spéciale.

Quelques retours intéressants de la part des enseignants :



Les apprenants dont la réaction vis-à-vis du PEL est réservée ou négative demandent fréquemment des descriptions de niveaux, des listes de contrôle et des descripteurs plus détaillés

Résumé des retours
concernant les
principes

UN PEL EST CONSIDERE COMME UN SUPPORT DE PRESENTATION DES COMPETENCES VALABLE QUELS QUE SOIENT LE PAYS, LA REGION, LE SECTEUR OU L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE.

70% des apprenants estiment que le PEL les aide à évaluer leurs compétences ;
63% des enseignants pensent que les apprenants sont capables d'auto-évaluer leurs compétences ;
82% des enseignants étaient en général d'accord avec l'auto-évaluation des apprenants.

La phase pilote a été trop courte pour voir si les enseignants intervenant au niveau d'éducation suivant étaient d'accord avec l'auto-évaluation effectuée précédemment par leurs nouveaux apprenants.

L'accueil fait au PEL par d'autres acteurs, conseillers d'orientation professionnelle ou employeurs, n'a été évalué que dans quelques situations isolées (projet irlandais, apprenants immigrants postulant à des études complémentaires ou à un emploi). Les résultats sont encourageants.

La question du degré de validité et de fiabilité de l'auto-évaluation par rapport à l'évaluation extérieure formative ou sommative effectuée par un enseignant et aux examens finals et tests standard a été soulevée à de multiples reprises. Aucune réponse évidente ou généralement acceptable n'a encore été trouvée.

Le consensus général est que l'auto-évaluation constitue une stratégie pédagogique intéressante mais l'expérience a confirmé que les apprenants aimeraient être sûrs qu'elle serait prise en compte au cours de leurs études et de leur carrière.

La formation des apprenants et des enseignants à l'auto-évaluation semble indispensable.

Bien que le Passeport et la Biographie des modèles de PEL destinés au deuxième cycle du secondaire, au secteur professionnel et aux adultes accordent une place à l'auto-évaluation parallèlement à l'évaluation par l'enseignant, les examens, les certificats et les diplômes, les apprenants et les enseignants participant à la phase pilote auraient souhaité être clairement conseillés sur la façon de gérer cette relation complexe.

Parallèlement à la mise à l'essai du PEL, ALTE, DIALANG et d'autres organismes de certification ont élaboré leurs propres systèmes de descripteurs ancrés dans les niveaux communs de référence et ont commencé à adapter leurs examens au Cadre européen commun de référence. Ces mesures sont considérées comme un apport majeur au développement qualitatif du PEL.

Bien que toutes les améliorations et tous les enseignements tirés de la phase pilote soient importants, il reste la question de la MASSE CRITIQUE.

La majorité des apprenants et des enseignants reconnaissent la valeur pédagogique du PEL tout en considérant que sa valeur en tant que support de présentation et de documentation restera faible tant qu'il n'aura pas été largement adopté.

La phase pilote a montré que pour améliorer l'acceptabilité et la crédibilité générales du PEL, il est indispensable de clarifier son statut et de le diffuser à grande échelle.

VALORISATION DE TOUS LES APPRENTISSAGES ET DE TOUTES LES COMPETENCES

Principe

Ce principe englobe les éléments suivants :

- tous les apprentissages et toutes les compétences sont précieux, qu'ils aient été acquis dans le système éducatif formel ou en dehors ;
- les accomplissements et les compétences doivent être exprimés dans des termes positifs.

Ce principe, essentiel pour répondre aux défis éducatifs qu'affronte la société moderne, est au cœur de l'idée du PEL.

Réunis en 1997 à Kristiansand en Norvège, les Ministres européens de l'Education ont réaffirmé le rôle essentiel de l'éducation (entre autres) :

- aider les jeunes et les adultes à devenir des citoyens actifs et autonomes, attachés aux valeurs fondamentales de l'Etat de droit et des droits de l'homme et opposés à l'intolérance et à la violence ;
- permettre à tous les individus de réaliser pleinement leur potentiel tout au long de leur vie et de faire face avec confiance, responsabilité et imagination à l'évolution rapide de la société, des nouvelles formes d'emploi et aux enjeux de la société du savoir et de l'information.

Résumé des retours

CLARIFICATION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

75% des enseignants ont jugé que le PEL les aidait à clarifier les objectifs d'apprentissage avec leurs apprenants.

La plupart des apprenants ont apprécié de pouvoir participer au processus de réflexion sur les buts et les objectifs de l'apprentissage.

A la fin de l'année scolaire 98/99, 180 enseignants sur 200 (90%) estimaient que le PEL les aidait à connaître les possibilités de leurs apprenants.

A la fin de l'année scolaire 99/00, ils n'étaient plus que 230 sur 370 (62%).

Reste à savoir si ce changement est dû à une vision plus réaliste de la part des enseignants ou au fait que les apprenants ont dépassé les attentes de leurs professeurs. Plusieurs coordinateurs des projets pilotes ont noté qu'une réflexion commune des apprenants et des enseignants sur les objectifs a un effet positif sur la qualité de l'apprentissage.

RECONNAISSANCE DES ACCOMPLISSEMENTS ET DES COMPETENCES

69% des apprenants ont trouvé que le PEL les aidait à se rendre compte de leurs progrès et à évaluer leurs compétences.

Les apprenants ont particulièrement apprécié qu'on leur demande de réfléchir à leurs compétences en langues et de les auto-évaluer.

De l'avis des apprenants et des enseignants, l'auto-évaluation était une démarche difficile mais fructueuse. La nécessité de disposer d'une formation, d'un soutien et d'un plus grand nombre d'outils d'auto-évaluation a été soulignée à de multiples reprises.

Résumé des retours concernant les principes

Les groupes parlant des langues minoritaires et les migrants ont apprécié la valeur accordée à leurs langues qui, pour la plupart, ne sont pas enseignées dans leurs écoles.

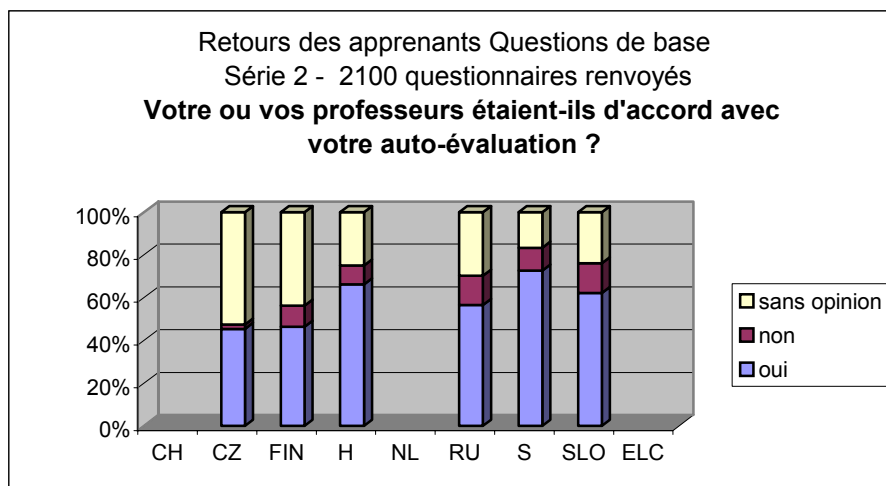
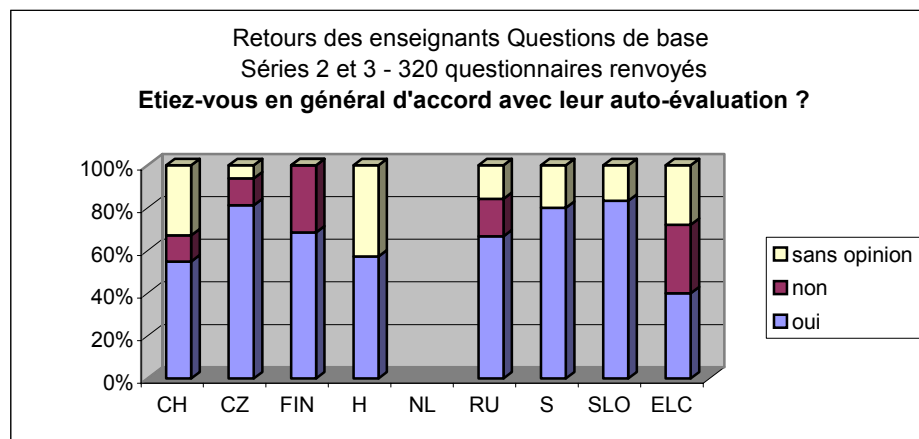
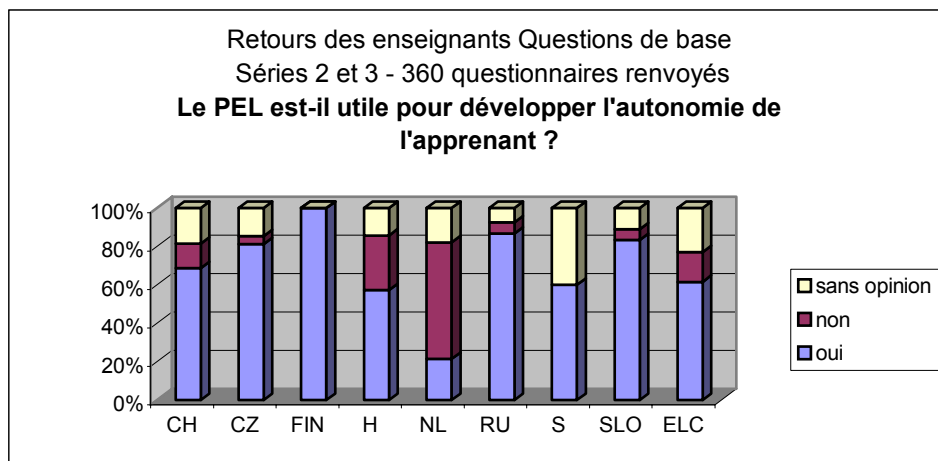
Les apprenants ont généralement apprécié l'idée que le PEL tienne compte de l'apprentissage et des expériences extrascolaires.

Les apprenants comme les enseignants ont demandé à de multiples reprises que soit clarifié le statut du PEL.

Les enseignants veulent savoir comment mettre les concepts et les objectifs en relation avec le Cadre européen commun et lier l'auto-apprentissage de l'apprenant aux objectifs, aux normes et aux exigences des programmes scolaires nationaux et institutionnels.

Les apprenants veulent être sûrs de la façon dont leurs efforts sont reconnus dans le processus éducatif mais aussi plus tard par les employeurs.

Voici quelques retours quantitatifs pertinents :



LE PEL EST LA PROPRIETE DE L'APPRENANT

Principe

Ce principe englobe les éléments suivants :

- le PEL est un document personnel placé sous le contrôle de son titulaire, il est maintenu à jour et utilisé à sa discrétion ;
- le rôle des enseignants et des établissements scolaires est d'encourager les apprenants et de leur permettre de l'utiliser efficacement ;
- le PEL ne doit pas servir d'outil de contrôle à l'établissement.

L'apprentissage linguistique et interculturel tout au long de la vie assume une importance croissante dans la création d'une Europe commune.

Chaque apprenant doit être motivé et mis en mesure d'améliorer ses compétences communicatives et culturelles afin de participer pleinement à la société européenne moderne.

Le PEL est un outil qui permet de stimuler et de soutenir le processus d'apprentissage tout au long de la scolarité et au-delà, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte

Résumé des retours

APPROPRIATION

La plupart des apprenants aiment avoir un PEL et apprécient en particulier son caractère privé.

Les apprenants ont réservé un accueil favorable au PEL lorsque son utilisation était volontaire – lorsqu'il était perçu comme une obligation, la réaction d'une importante minorité était quelque peu réservée.

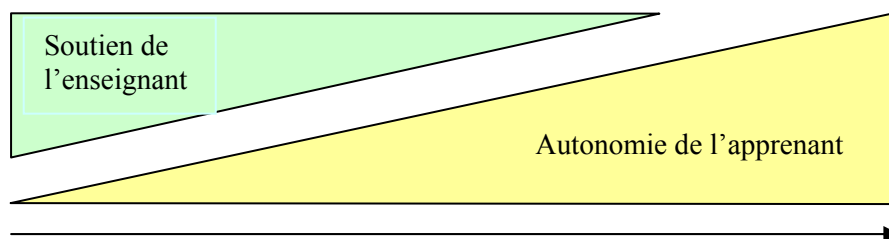
De nombreux apprenants ont fait preuve d'une réelle fierté pour leur PEL et n'ont épargné ni leur temps ni leurs efforts pour l'étoffer et le maintenir à jour. La majorité des apprenants considèrent le PEL comme un outil pratique qui mérite d'être conservé tant qu'il produit des bénéfices clairs et/ou immédiats. Une minorité (sauf dans le projet NL) a complètement rejeté et refusé le PEL.

Les enseignants ont dû s'adapter à toutes ces réactions. En général, ce mécanisme d'appropriation a été perçu comme positif mais il a été source de tensions dans certains cas isolés.

RECENTRAGE VERS LA RESPONSABILITE DE L'APPRENANT

Les apprenants ont besoin d'être conseillés et soutenus pour devenir des citoyens confiants, responsables et autonomes. Développer leur autonomie et leur compétence en matière d'auto-évaluation est un processus long et complexe.

Les conseils et le soutien de l'enseignant semblent indispensables mais ils doivent diminuer au fil du temps :



Temps : processus d'apprentissage tout au long de la vie

UN ENSEMBLE COMMUN DE PRINCIPES ET DE LIGNES DIRECTRICES

Principe

Les autorités, les concepteurs et les utilisateurs de PEL feront de leur mieux pour assurer :

- la qualité et la crédibilité du PEL en tant qu'outil pédagogique et support de présentation ;
- la qualité, la validité et la transparence de chaque PEL dans le contexte européen.

Résumé des retours

RECOMMANDATIONS DU COMITE DE L'EDUCATION

Les Principes et lignes directrices destinés aux concepteurs, promoteurs et utilisateurs du PEL sont joints aux Recommandations du Comité de l'Education du CDCC du Conseil de l'Europe (document CC-ED (2000)20).

Les lignes directrices établissent un tronc commun pour les modèles de PEL et des normes communes minimales à respecter lors de leur utilisation.

TRONC COMMUN

Les autorités qui produisent des PEL doivent (entre autres) :

- élaborer les PEL en conformité avec les objectifs et principes du CoE et du Cadre européen commun de référence ;
 - respecter la structure en trois parties du PEL : Passeport, Biographie et Dossier ;
 - adopter les conventions terminologiques et utiliser les titres et rubriques convenus ;
 - garantir la disponibilité du PEL et des documents annexes dans la ou les langues nationales et, dans la mesure du possible, dans les langues cibles et dans celles des apprenants quand c'est pertinent et réalisable ;
 - tenir compte des différents besoins des apprenants selon leur âge, leurs objectifs, leurs contextes éducatifs et leurs cultures ;
 - respecter le caractère européen du PEL de façon à assurer sa reconnaissance mutuelle à travers l'Europe et dans tous les systèmes éducatifs.
- soumettre le PEL pour approbation au Comité de validation ;
- Les autorités et les établissements éducatifs utilisant un PEL doivent, entre autres, respecter les obligations suivantes :
- aider les apprenants et les enseignants à utiliser le PEL par le biais de programmes de formation et de soutien ;
 - faire en sorte que tous les apprenants qui le désirent puissent obtenir et utiliser un PEL

L'expérience montre que les Principes et lignes directrices établis sont en mesure de répondre à la diversité des besoins éducatifs, institutionnels et personnels.

PASSEPORT EUROPEEN STANDARD POUR ADULTES

Le groupe de projet pilote international a élaboré un passeport standard pour adultes dont le CoE promouvra l'utilisation.

RESULTATS CONCERNANT LES OBJECTIFS DU PROJET PILOTE

Objectifs de la phase pilote

Les grands objectifs du projet pilote étaient les suivants :

- a) concevoir et mettre à l'essai des modèles de PEL ;
- b) étudier le fonctionnement de ces modèles dans le contexte éducatif quotidien ;
- c) explorer les fonctions pédagogiques du PEL ;
- d) explorer les fonctions de documentation et de présentation du PEL ;
- e) étudier les conditions et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre ;
- f) étudier ses bénéfices par rapport aux efforts déployés et aux coûts.

Résumé des retours

Un tronc commun, des principes et des lignes directrices ont été établis.

La plupart des modèles de PEL élaborés ont prouvé leur utilité dans le contexte éducatif quotidien.

Dans certains cas, une deuxième version de ces modèles a été produite et testée au cours de la phase pilote, dans d'autres cas des révisions sont prévues ou en cours de réalisation.

Les potentialités et les problèmes de la fonction pédagogique ont été examinés fructueusement dans le cadre de chaque projet au cours de la phase pilote.

Pris dans leur ensemble, les projets couvraient tous les secteurs éducatifs mais aucun ne couvrait à lui seul un terrain suffisant pour permettre une étude plus approfondie des effets sur le passage d'un secteur à un autre.

Pour la même raison, l'impact sur la cohérence des systèmes éducatifs dans leur ensemble et sur les dispositions en matière d'apprentissage des langues n'a pas été analysé de manière systématique.

Par ailleurs, la phase pilote a été trop courte pour permettre d'explorer les conséquences du PEL sur l'ensemble du processus d'apprentissage formel des apprenants, depuis la maternelle jusqu'à l'âge adulte.

Dans ces conditions pilotes, les possibilités pédagogiques du PEL ont été examinées de manière plus satisfaisante que sa fonction de présentation.

Pour évaluer pleinement l'impact de cette dernière, il faut définir plus précisément le statut du PEL dans les systèmes éducatifs et à travers l'Europe et parvenir à une masse critique en le mettant en œuvre à plus grande échelle.

CONDITIONS ET RESSOURCES NECESSAIRES A LA MISE EN OEUVRE

L'expérience montre que la bonne mise en œuvre des concepts et des objectifs du PEL passe nécessairement par l'éducation et la formation des apprenants et des enseignants.

Le PEL semble d'autant plus efficace qu'il est ancré dans la réalité éducative courante et qu'il se trouve en harmonie avec les objectifs et les priorités de chaque situation.

La transparence et la cohérence des objectifs (nationaux, régionaux et institutionnels) par rapport au Cadre commun sont souhaitables.

Il est essentiel de poursuivre les efforts engagés et de continuer à soutenir les enseignants et les apprenants après la phase de lancement. La mise en œuvre du PEL demande du temps.

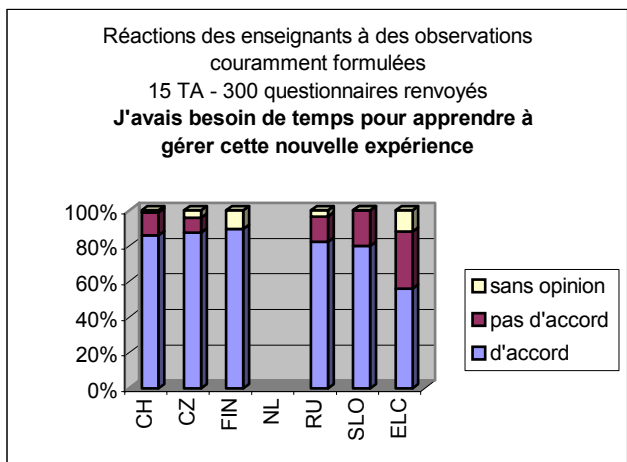
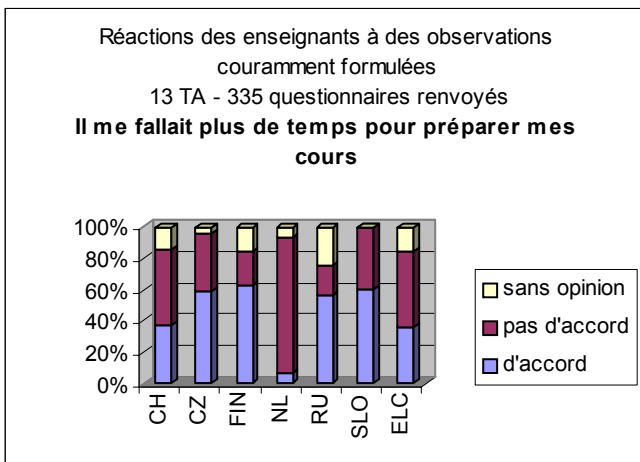
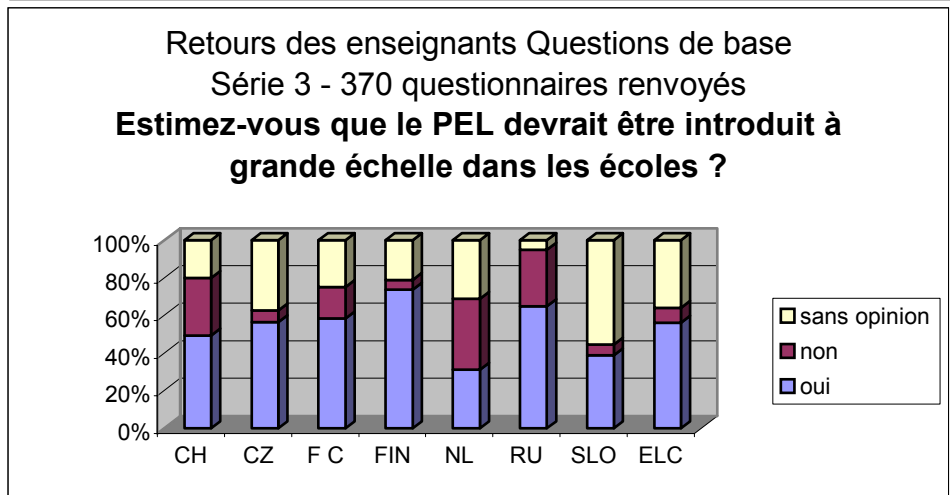
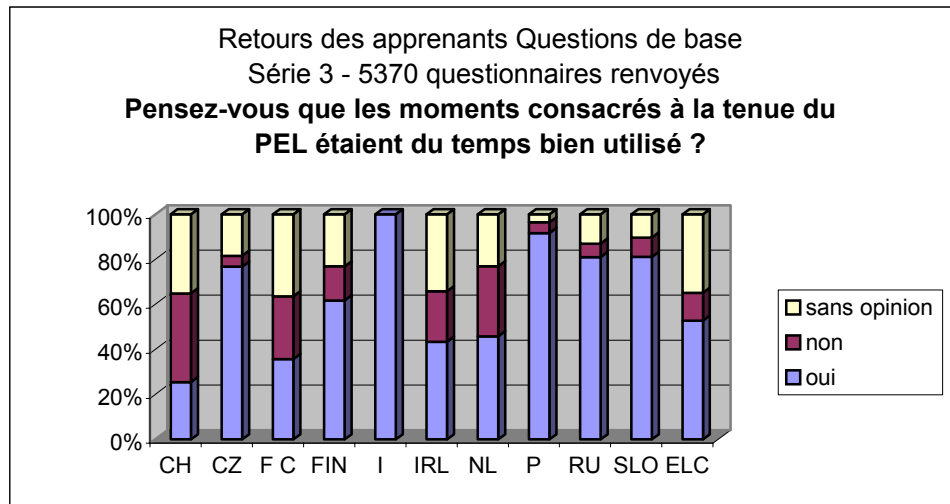
Le PEL est un outil qui exige une coopération entre les apprenants, les enseignants, les différents établissements éducatifs et les spécialistes venus de divers horizons ainsi qu'une collaboration à l'échelle européenne.

La volonté, le temps et l'espace sont indispensables pour tirer pleinement profit d'une telle coopération.

Il paraît souhaitable de mettre en place des mécanismes de collecte des retours d'informations et de réaliser régulièrement des enquêtes sur les effets du PEL.

Résumé des retours concernant les objectifs

Quelques retours pertinents :



Les ressources financières consacrées au développement, à la conception et à la mise à l'essai des modèles de PEL n'ont pas été systématiquement recensées. Dans la plupart des cas, elles ont été intégrées au budget général et jugées peu élevées.

Bien que les coûts unitaires de production des PEL soient peu élevés, il a été observé que leur mise en œuvre, compte tenu du nombre d'exemplaires nécessaires, devrait être financée en faisant appel à des sources extérieures et/ou des éditeurs commerciaux.

III. Section

**RESUMES DES RAPPORTS DES PROJETS
NATIONAUX ET INSTITUTIONNELS**

A	Autriche	page 34
CH	Suisse	page 35
CZ	République Tchèque	page 38
D	Allemagne (Rhénanie du Nord – Westphalie)	page 41
F	France - Académie de Caen	page 44
F	France - CIEP Sèvres	page 46
GB	Grande Bretagne - CILT	page 49
H	Hongrie	page 51
I	Italie (Ombrie)	page 52
IRL	Irlande	page 54
NL	Pays-Bas	page 55
P	Portugal	page 57
RU	Russie	page 58
S	Suède	page 61
SLO	Slovénie	page 62
ONG		
	CERCLES	page 64
	EAQUALS	page 65
	CEL – Conseil Européen pour les Langues	page 66

A – AUTRICHE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	1300
	- niveau secondaire I (11 à 16 ans)	100
	- niveau secondaire II/enseignement professionnel(16 ans et+)	1200
	Nombre d'enseignants :	57
	- niveau secondaire I	7
	- niveau secondaire II	50
	Nombre d'établissements scolaires (sec. I : 2 ; sec. II : 15)	17

Coordination

Centre für International Qualifikationen, Pädagogisches Institut des Bundes, Grenacherstrasse 18, A-1100 Wien

Wernfried Krieger, e-mail : w.Krieger@schule.at

Modèle de PEL utilisé dans le projet pilote

Version 1.0 publiée en 1999 par :

Stadtschulrat für Wien, Abteilung für Berufsbildende Schulen

Document au format A5 de 20 pages, en allemand et avec une introduction en anglais.

Passeport, Biographie et Dossier conçus afin de pouvoir inclure plusieurs langues cibles.

Site Internet :

<http://www.pib-wien.ac.at/bserver/lehrlern/spportfolio/index.htm>

Informations en retour Le PEL a suscité un certain nombre d'aperçus extrêmement utiles pour tous ceux qui ont participé à son élaboration et à son utilisation et a eu des effets très importants sur le processus d'apprentissage et d'enseignement dans les groupes pilotes ainsi que sur les programmes d'enseignement, les méthodes d'évaluation, la formation des enseignants et l'examen de fin d'études secondaires.

Le PEL a généralement été bien reçu par les enseignants et les élèves qui ont participé au projet.

65 % des apprenants estiment que le PEL les aide à montrer leurs capacités en langues vivantes et 75% d'entre eux pensent que le PEL les aide à évaluer leurs compétences linguistiques.

75% des enseignants trouvent le PEL utile pour évaluer les compétences de leurs apprenants.

95 % des enseignants pensent que le PEL les aide à présenter des objectifs d'apprentissage clairs à leurs apprenants mais 46% seulement des apprenants pensent que le PEL les aide à comprendre les objectifs d'apprentissage, ce qui constitue une très importante différence d'appréciation.

Résultats

Le modèle de PEL utilisé se présente sous une forme compacte, est assez facile à utiliser et d'une fabrication et d'une diffusion peu coûteuses. Ce modèle a été conçu pour offrir un soutien utile à ses utilisateurs lors du passage de l'éducation formelle au monde du travail. Un guide d'utilisation est en cours d'élaboration et des exemples de bonne pratique tirés de la phase pilote sont disponibles.

Organisation du projet **Nombre d'apprenants :** de 7000 à **10 000+**

(le nombre exact est impossible à déterminer car le modèle de PEL était accessible à tous, sur commande, en photocopie ou à partir de l'Internet en 4 langues (français, allemand, italien ou anglais).

10.000 exemplaires ont été imprimés et vendus (dont un grand nombre à des personnes ou institutions intéressées à l'étranger).

Nombre de classes :	465
- niveau secondaire I	85
- niveau secondaire II (général)	118
- niveau secondaire II (ens. professionnel et commercial)	130
- enseignement supérieur	82
- enseignement pour adultes	47

Coordination

Le projet pilote suisse a été organisé sous l'égide de la Conférence suisse des ministres de l'Education des Cantons Zähringerstrasse 25, CH 3001 Bern

La coordination a été assurée en pratique par un groupe de coordination « Portfolio des langues » composé des membres suivants :

- Christophe Flügel, représentant les régions italianophones, coordinateur national
- Ida Bertschy, représentant la région nord/est ;
- Hans Ulrich Bosshard, représentant la région est ;
- Monika Mettler, représentant la région du centre ;
- Irène Schwob, représentant la région francophone;
- Rolf Schärer, qui assurait la liaison avec les autres projets du Conseil de l'Europe ;
- Peter Lenz, Université de Freiburg, rapporteur national ;
- Cornelia Oertle, responsable du projet au Bureau de Berne ;
- Christine Bersier, secrétariat du Bureau de Berne, e-mail : international@edk.unibe.ch

Modèle de PEL utilisé dans le projet pilote (sont ciblés les jeunes de 15ans et plus et les adultes)

Classeur au format A4 comprenant cinq sections (environ 80 pages). Publié en 1999 par le Groupe de travail sur le Portfolio, projet pilote de la Conférence suisse des ministres de l'Education des Cantons.

Auteurs: Günter Schneider, Brian North, Christophe Flügel, Leo Koch en coopération avec le groupe de travail « Portfolio des Langues » du Conseil de l'Europe.

La grille d'auto-évaluation et les listes de référence sont directement inspirées des six niveaux du Cadre commun de référence européen.

L'ensemble existe en quatre langues : français, allemand, italien et anglais.

Le modèle est basé sur une version antérieure élaborée et mise au point sur une longue période à partir du colloque de Rüschnikon du Conseil de l'Europe en 1991. E-mail : www.unifr.ch/ids/Portfolio

Les informations en retour ont été recueillies :

- à l'aide de deux séries de questionnaires suisses conçus spécialement à cet effet et incluant les questions de base européennes ;
- au moyen d'entretiens téléphoniques et de discussions de groupes.

Informations en retour

Les enseignants ayant participé au projet pilote considèrent que :

- le PEL est une innovation importante ;
- leur participation au projet a été une expérience intéressante.

Les aspects particulièrement positifs du PEL soulignés le plus souvent par les enseignants et les apprenants concernent :

- le rôle central de l'auto-évaluation et les outils proposés à cet effet ;
- la dimension transnationale du projet qui permet une véritable transparence et l'établissement de comparaisons pour toute l'Europe.

L'aspect le plus négatif mentionné concerne la taille et le volume excessifs du dossier du PEL.

Bien que les opinions à leur sujet aient été globalement positives, les listes de référence ont aussi fait l'objet de diverses critiques.

La majorité des enseignants indiquent que leur attitude (essentiellement positive) à l'égard du PEL n'a pas changé mais 19 enseignants sur 96 écrivent que leur attitude a évolué de manière négative au cours de l'expérience.

Ils invoquent à ce propos certaines expériences décourageantes en classe et le manque de temps.

Les enseignants de différents secteurs éducatifs ont évalué le modèle suisse de PEL du point de vue de son adaptation à leurs apprenants :

- une majorité d'enseignants du niveau Secondaire I indiquent que le modèle n'est pas entièrement adapté à ce groupe cible, ce qui n'est pas surprenant puisque ce modèle a été conçu pour les apprenants de 15 ans et plus ;
- pour une raison encore non éclaircie, un grand nombre d'enseignants d'apprenants plus âgés considèrent que le PEL était incompatible avec le niveau atteint par leurs apprenants. Il est possible toutefois que le problème auquel ces enseignants faisaient allusion tenait moins au niveau de leurs apprenants qu'à la présence d'objectifs contradictoires.

Résultats

Le projet suisse a abouti à un certain nombre de produits et d'aperçus spécifiques intéressants et pertinents du point de vue du contexte européen élargi.

Le modèle suisse de PEL est un modèle complet directement dérivé du Cadre européen commun de référence.

Il contient des listes de descripteurs et des listes de référence intelligemment conçues. Leur explication et le travail de recherche entrepris sont bien présentés.

Plusieurs autres PEL nationaux et institutionnels sont basés sur le modèle suisse, ce qui a permis de développer l'expérience d'adaptation et de liaison des modèles avec le cadre de référence.

Le projet pilote suisse de PEL a couvert tous les secteurs éducatifs, la majorité des cantons et l'ensemble des régions linguistiques. Il était géré sous une forme décentralisée dans un pays qui compte quatre langues nationales et quatre cultures régionales et une très importante population étrangère avec ses propres langues et cultures. Les informations en retour sont bien documentées dans des rapports nationaux détaillés (disponible sous : e-mail www.unifr.ch/ids/Portfolio).

Le projet pilote du PEL a été mené pendant une période de débat national animé autour de la politique linguistique et culturelle en Suisse. Le PEL a également commencé à être pris en compte dans ce contexte politique.

Le PEL et le Conseil de l'Europe ont joué un rôle important dans le développement du concept global de l'enseignement des langues dans les écoles suisses.

CZ –REPUBLIQUE TCHEQUE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants			900
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	
	- primaire (6 à 10 ans)	399	279	
	- secondaire I (11 à 16 ans)	503	614	
	Nombre d'enseignants			53
	- primaire	25	17	
	- secondaire I	28	35	
	Nombre d'établissements scolaires (publics et privés)			39

Coordination

Radka Perclová

Université Charles de Prague, Faculté de l'Education, Département d'anglais,
Celetna 13, CZ-Prague 1, 110 00

e-mail : Radka.Perclova@pedf.cuni.cz

Modèle de PEL utilisé dans le projet

Classeur au format A4 de 25 pages.

Publié en 1999 par le ministère tchèque de l'Education.

Objectifs d'apprentissage et présentation adaptés aux apprenants de 8 à 15 ans.

Vue d'ensemble des niveaux du Cadre commun du Conseil de l'Europe.

Passeport, Biographie, Dossier en 4 langues: tchèque, anglais, français, allemand.

Les méthodes suivantes ont été utilisées pour recueillir les informations en retour:

- 3 questionnaires pour enseignants et apprenants élaborés par le groupe de projet du Conseil de l'Europe, le troisième ayant été élargi afin d'y inclure des questions relatives aux convictions et aux projets d'avenir des personnes interrogées ;
- observations en classe et entretiens avec des enseignants ;
- bilans consécutifs aux visites d'établissements scolaires et aux séminaires pour enseignants ;
- étude de la documentation et, en particulier, de 70 PEL complétés par des apprenants ;
- notes de terrain.

Informations en retour Les résultats globaux du projet pilote sont extrêmement positifs :

94 % des enseignants ont estimé que le PEL était un outil utile tant pour les apprenants que pour les enseignants ;

77 % des apprenants ont déclaré que le temps consacré au PEL était du temps bien utilisé ;

79 % des apprenants ont estimé que le PEL ajoutait un aspect positif à l'apprentissage, le système de notation scolaire étant à leur avis insuffisant;

82 % des apprenants ont déclaré que l'ensemble des apprenants devraient être encouragés à tenir un PEL.

(Il faut tenir compte cependant d'un certain « effet Pygmalion » car les enseignants, s'étant lancé volontairement dans le projet, étaient souvent extrêmement motivés.)

Le PEL a rempli les objectifs pédagogiques prévus :

Informations en retour Un dialogue ouvert avec les apprenants a été encouragé et poursuivi tout au long du projet dans certaines classes. Les enseignants ont découvert une dimension nouvelle dans leur travail : une ouverture et un respect plus grands à l'égard de leurs apprenants.

Le projet a incité les enseignants à la réflexion et les a encouragés à explorer de nouvelles manières d'enseigner.

Les enseignants et les apprenants (!) ont confirmé de manière répétée que diverses idées, méthodes, techniques et projets nouveaux avaient été mis en place explicitement grâce au PEL.

La réflexion des enseignants a été énormément stimulée par l'introduction de l'auto-évaluation des apprenants qu'ils considéraient être l'élément décisif du projet.

81 % des enseignants ont estimé que le PEL était un outil utile du point de vue du développement de l'autonomie des apprenants.

Toutefois, le point de vue des apprenants à ce sujet n'est pas aussi unanime : 42% d'entre eux seulement ont déclaré que le PEL leur conférait une plus grande responsabilité dans le processus d'apprentissage.

Dans certaines classes pilotes, le projet a permis de substituer au programme d'enseignement strict, autour duquel était axé l'apprentissage, des objectifs de communication et la recherche du plaisir de l'apprentissage linguistique.

La coopération entre enseignants de différentes langues travaillant dans diverses régions du pays a été soutenue. Des réseaux informels d'enseignants se sont constitués au cours des séminaires communs.

Une version simplifiée du Cadre européen commun de référence a été utilisée au cours de la phase pilote. Celle-ci a aidé les enseignants à aborder leurs objectifs précédents de points de vue nouveaux et à réfléchir de manière plus approfondie à leurs buts d'enseignement.

90 % des enseignants ont reconnu que le PEL était utile pour présenter de manière claire les objectifs d'apprentissage à leurs apprenants.

La phase pilote, cependant, a été trop courte et l'échantillon trop réduit pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions générales au sujet de la standardisation des résultats scolaires.

La question de la motivation devra faire l'objet de nouvelles réflexions. Les enfants, en effet, ont reconnu que le PEL les encourageait à réfléchir à leur apprentissage et 85 % d'entre eux ont considéré qu'il accroissait leur motivation mais 33% d'entre eux seulement ont déclaré que le PEL les incitait à participer de manière plus active au processus d'apprentissage linguistique.

Les meilleurs résultats ont été obtenus par les enseignants désireux et capables d'encourager leurs apprenants à la réflexion, de les écouter attentivement et d'accepter leurs opinions.

Grâce à un dialogue constructif, certains enseignants ont pu trouver, en accord avec les apprenants, une réponse à la question difficile de savoir à quel moment et avec quelle fréquence remplir le Portfolio. Les apprenants décidaient quand apporter le PEL en classe, en fonction de leurs besoins.

44 % des enseignants ont exprimé des doutes au sujet d'une introduction du PEL sur une plus grande échelle car ils craignent que l'obligation de l'utiliser n'ait un effet défavorable sur certains de ses aspects positifs.

Résultats

Le projet tchèque a abouti à un certain nombre de produits et d'aperçus intéressants et pertinents d'un point de vue européen :

Le modèle tchèque de PEL est conçu pour un groupe d'âge assez jeune et bien adapté à ce groupe.

Le projet était bien conçu et a apporté, sur la base d'une conception et d'objectifs clairs, d'intéressant résultats pratiques.

La préparation des enseignants et le soutien qu'ils ont reçu peuvent être considérés comme un exemple de bonne pratique.

Les personnes compétentes comprennent :

- le personnel et les étudiants du Département d'anglais de la faculté de l'Education de l'université de Prague (principalement Radka Perclová, Lenka Lánská et Bernie Higgins) ;
- Jaroslava Delišová, ancienne coordinatrice de l'enseignement des langues vivantes au ministère de l'Education ;
- 10 enseignants ayant achevé leur année de formation et ayant l'intention de devenir formateurs d'enseignants dans le cadre du projet ;
- 3 formateurs de trois facultés de l'Education de la République tchèque ayant l'intention de développer un PEL pour les établissements du niveau du secondaire II.

2 étudiants du Département d'anglais de la faculté de l'Education de l'université de Prague étudient en outre certains aspects du PEL dans leur mémoire de fin d'études.

La coordinatrice du projet pilote a l'intention de poursuivre des recherches sur le PEL au niveau du doctorat.

La coordinatrice du projet pilote, Radka Perclová, est coauteur d'un guide sur la formation des enseignants en cours d'élaboration au niveau européen.

D – ALLEMAGNE RHENANIE DU NORD-WESTPHALIE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants	1850
	- secondaire I (11 à 16 ans)	1200
	- secondaire II (16 ans et plus)	150
	- enseignement professionnel (16 ans et plus)	500
	Nombre d'enseignants	80
	- secondaire I	50
	- secondaire II	10
	- enseignement professionnel	20
	Nombre d'établissements scolaires (de différents types)	26

D'autres projets pilotes de PEL sont en cours dans les *Länder* de Hambourg, Hesse, Saxe-Anhalt et Thuringe. Ces projets, cependant, ne sont pas pris en compte dans la présente fiche.

Un projet pilote commun à l'Allemagne et aux Pays-Bas est en cours de réalisation dans sept établissements scolaires, de chaque côté de la frontière, en vue d'étudier l'impact du PEL dans les établissements opérant dans le cadre de partenariats scolaires (voir le rapport sur le projet hollandais).

Coordination

Landesinstitut für Schule und Weiterbildung du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, Paradieserweg 64, D-59494 Soest

M. Eike Thürmann, e-mail : Ethuermann@compuserve.de

Mme Ursula Gerling, tél : +49 2921 683 335 Fax : +49 2921 683 228

La *Kultursministerkonferenz* a demandé au *Landesinstitut* de coordonner le développement à venir du PEL dans d'autres *Länder* allemands.

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

Publié en 1997 par : *Landesinstitut für Schule und Weiterbildung* de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Ensemble en format A4, en langue allemande.

Biographie pour les niveaux primaire et secondaire I : 14 pages.

Biographie pour le niveau secondaire II : 7 pages.

Carnet de bord des 11-12 ans, assorti d'objectifs adaptés aux classes de niveau 5/6 : 5 pages.

Carnet de bord des 13-14 ans, assorti d'objectifs adaptés aux classes de niveau 7/8 : 6 pages.

Carnet de bord des 15-16 ans, assorti d'objectifs adaptés pour les classes de niveau 9/10 : 6 pages. Dossier.

Publié en 1999 par : *Landesinstitut für Schule und Weiterbildung* de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Passeport linguistique pour le secondaire (10-16 ans) : format A5, 10 pages, en langue allemande.

Passeport linguistique pour les collèges et écoles d'enseignement professionnels : format A5, 10 pages, en langue allemande.

Les informations en retour ont été recueillies :

- à l'aide de questionnaires spécialement conçus pour le projet allemand.

Comme la première phase du projet allemand était en avance sur le projet européen général, les questions de base n'ont été que partiellement utilisées. Les coordinateurs du projet ont aussi estimé que d'autres formes d'informations en retour seraient plus efficaces, compte tenu des objectifs spécifiques de leur projet.

- au moyen d'observations, d'entretiens structurés et non structurés, de discussions et de séances régulières d'information.

Informations en retour Première phase du projet : année scolaire 1998/1999

Enseignants et élèves se montrent très motivés pour travailler une fois ou deux dans le cadre d'une section biographie « plus avancée en âge » mais, une fois passé cet « engouement », leur intérêt s'estompe.

Les élèves issus de familles immigrées sont ceux qui apprécient le plus le travail dans le cadre du PEL car celui-ci leur permet de montrer leurs compétences en plusieurs langues et leur donne le sentiment que la langue de leur famille est reconnue et valorisée.

A une quasi-unanimité, les enseignants souhaitent que la première langue (L1, l'allemand) soit incluse dans le PEL alors qu'ils savent que les catégories du Cadre européen commun n'ont pas été développées à cette fin.

Les enseignants et les apprenants se plaignent du travail supplémentaire. Le PEL ne semble pas suffisamment intégré dans le programme d'enseignement.

Elèves et enseignants sont habitués au système de notation et aux examens écrits ; ils ne sont pas accoutumés au processus d'auto-évaluation de l'apprenant.

Il n'est pas logique de délivrer le Passeport dès le début du niveau secondaire I.

Changements à envisager :

- mettre l'accent sur le travail sur le Dossier ;
- rendre le travail sur la Biographie plus attrayant, inclure des suggestions de projets et d'activités ;
- faciliter la communication entre apprenants et enseignants sur le travail en classe ;
- développer les capacités d'auto-évaluation de manière systématique ;
- rendre explicites les relations fonctionnelles entre le Dossier, la Biographie et le Passeport.

Réflexions et conseils à l'intention des collègues et de tous ceux qui souhaitent lancer un PEL :

La première expérimentation avec un PEL devrait porter d'abord sur un petit nombre d'enseignants, d'élèves et d'écoles. Les participants doivent être bien informés et préparés à l'utilisation du PEL.

Le PEL devrait être introduit « par le bas » et non « par le haut ».
Les enseignants et les élèves doivent être convaincus et enthousiastes.

Soutien, conseils et encouragements des autorités sont nécessaires. Celles-ci devraient fournir informations constructives, temps et possibilités pratiques à ceux qui veulent travailler avec le PEL.

La conception et l'expérimentation d'un modèle de PEL est un processus ; dans une deuxième phase, l'expérience acquise doit être recensée et les enseignants et élèves déjà initiés servir d'agents multiplicateurs.

Les contacts entre les écoles et les enseignants participant au projet sont essentiels. La mise en réseau est un mode d'organisation offrant aux acteurs concernés la possibilité de soulever certains problèmes, d'en débattre en temps opportun et de réfléchir en commun à la manière de faire face aux défis qui se présentent.

Résultats

Le projet pilote allemand aborde un certain nombre de questions intéressantes et pertinentes du point de vue européen :

Il y a d'abord le rappel constant que le PEL peut avoir un avenir à la condition que :

- son utilisation ait un caractère attrayant ;
- les apprenants et les enseignants en comprennent et en acceptent l'objectif ;
- il soit perçu par tous comme un élément enrichissant.

Il y a ensuite la volonté consciente de bien identifier et expliquer les relations existant entre les exigences du système scolaire public et ceux du projet européen. La mise en relation des descriptifs de niveau avec les programmes d'enseignement concernant des groupes d'âge spécifique en est un bon exemple.

La mise en réseau est développée comme une stratégie pour la diffusion des concepts et le développement d'une expérience et d'un savoir-faire communs. Cette stratégie est le pendant, du point de vue des enseignants, de la notion d'autonomie des apprenants.

Le développement du modèle initial de PEL passe par un processus dynamique.

Les options et stratégies de mises en œuvre du PEL sont étudiées et évaluées de manière réfléchie.

Organisation du projet	Nombre d'apprenants	2030
	- secondaire II (15ans et plus)	750
	- enseignement professionnel (15 ans et plus)	1310
	Nombre d'enseignants	81
	- secondaire II	58
	- enseignement professionnel	23
	Nombre d'établissements	27
	- secondaire II	12
	- enseignement professionnel	15

Le projet pilote de PEL est réalisé par l'Académie de Caen pour le compte du Ministère de l'Education nationale.

En 1999-2000, quatre autres Académies participent à l'expérience, ce qui représente environ 1000 apprenants supplémentaires.

Ces autres projets ne sont pas pris en compte dans la présente fiche.

Coordination

Francis Goullier, 107 Rue de Grenelle, 75005 PARIS

Tel: (33) 1 55 55 31 45, mail: francis.goullier@education.gouv.fr

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

Version n° 1 publiée en octobre 1998 par le ministère de l'Education Nationale, l'Académie de Caen et le Conseil Régional de Basse-Normandie. Brochure au format A4, 25 pages, en français, accompagnée d'un guide pédagogique destiné à l'usager et d'un livret exposant les buts de l'ELP et du projet pilote.

Version n° 2 publiée en octobre 99. Ajout des niveaux intermédiaires A2.1, A2.2, A2.3, B1.1, B1.2 et B1.3 ; ajout de descriptifs reliés entre eux et relatifs aux situations de formation.

Grilles d'auto-évaluation des compétences linguistiques publiées en octobre 1999, format A5, 31 pages, en français.

Les informations en retour ont été recueillies :

- à l'aide des questionnaires (Séries 1et 3) du Conseil de l'Europe ;
- au moyen de discussions, d'entretiens et d'observations ;
- au cours d'un forum d'évaluation réunissant apprenants, enseignants et employeurs.

Pour des raisons techniques et de délais, les informations en retour n'ont dans certains cas été recueillies que pour une partie du groupe ayant participé au projet.

Informations en retour Les réactions des apprenants sont, d'une manière générale, plutôt favorables, mais tout de même assez mitigées. Le point de vue positif est, semble-t-il, directement lié à l'importance accordée à l'apprentissage des langues dans différentes classes ou sections.

Pour maintenir l'intérêt parmi les apprenants et le soutien des enseignants, il était nécessaire de répondre rapidement aux questions ou problèmes qui se posaient.

L'acceptation du PEL et les résultats se sont énormément améliorés avec l'utilisation de second modèle de PEL.

L'auto-évaluation a posé problème au cours de cette phase initiale du projet pilote. Les apprenants ont eu des réactions plus positives après avoir travaillé sur la 2^e

version du PEL mais la compétence d'auto-évaluation des apprenants doit encore être développée.

La promotion du plurilinguisme est l'un des objectifs déclarés du projet de PEL français. Les 270 apprenants de l'enseignement professionnel qui ont pris part à l'évaluation finale ont utilisé leur Portfolio de la manière suivante :

- pour *une langue* dans le cas de 60 d'entre eux (30 ayant certaines compétences dans une ou deux autres langues non notées dans le PEL) ;
- pour *deux langues* : 156 apprenants (22 ayant certaines compétences dans une ou deux autres langues non notées dans le PEL) ;
- pour *trois langues* : 20 apprenants ;
- pour *quatre langues* : 8 apprenants.

Le statut du PEL dans le système éducatif demande à être clarifié et communiqué aux apprenants et aux enseignants. Ceux-ci, en effet, ont besoin de savoir quelle relation existe entre les nouvelles formes d'évaluation et les formes traditionnelles.

L'acceptation du PEL par les employeurs constitue une préoccupation essentielle du point de vue des apprenants de l'enseignement professionnel.

C'est pourquoi ils ont tendance à accorder beaucoup plus d'attention aux grilles d'auto-évaluation et au Passeport qu'aux effets pédagogiques du PEL.

La réserve manifestée par certains apprenants à l'égard du PEL s'explique sans doute par la crainte que les élèves dont le niveau est plus faible se trouvent désavantagés sur le marché du travail du fait du PEL.

L'aide et le soutien que les enseignants peuvent apporter est très importante, même à ce niveau.

Les réactions des employeurs présents lors du forum d'évaluation ont été étonnamment constructives. Une partie des discussions de ce forum a été enregistrée sur vidéo.

Résultats

Les réactions initiales au PEL ont été mitigées : les apprenants déjà convaincus de l'importance de l'apprentissage des langues ont réagi de manière positive tandis que les apprenants d'un niveau plus faible ont exprimé en général des réserves ou réagi de manière négative.

Une prompt réaction aux informations en retour communiquées par les apprenants et les enseignants favorise grandement l'acceptation et les effets du PEL.

La motivation des apprenants à l'égard de l'apprentissage des langues vivantes est traditionnellement assez faible dans l'enseignement professionnel. Le PEL a donc été envisagé comme un moyen d'accroître la motivation de cette catégorie d'apprenants. Le défi a été relevé non seulement à l'aide de mesures pédagogiques mais aussi par l'ouverture d'un dialogue entre les apprenants, les enseignants et les employeurs.

Organisation du projet **Nombre d'apprenants** **environ 3000**

- tous au niveau du primaire
- principalement groupes des 6/7 ans et 9/10 ans
- en France, Hongrie, Italie, Luxembourg et Portugal

Coordination

Francis Debyser e-mail : francis.debyser@wanadoo.fr

Christine Tagliante e-mail : tagliante@ciep.fr

CIEP Centre International d'Etudes Pédagogiques

1, Av Léon Journault, F-92311 Sèvres Cedex

Modèle de PEL utilisé dans les projets pilotes

Dépliant sous forme de jeu : « Mon premier Portfolio des langues ». Publié en 1998 par le CIEP et le ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie.

PEL comprenant trois sections: Biographie linguistique et interculturelle, Dossier, Passeport de taille réduite.

Basé sur le Cadre européen commun de référence, niveaux A1, A2 et B1.

Les descriptifs présentant les tâches linguistiques sont adaptés à l'âge des élèves.

Une liste d'auto-évaluation par descriptif.

Les publications originales sont en langue française ; il existe également une version italienne.

Guide expérimental destiné aux usagers, versions 1998 et 1999, en langue française.

Brochure expliquant les motivations et les objectifs du projet en langue française.

Informations en retour Le PEL a été reçu favorablement par les élèves et les enseignants. Il convient de noter, toutefois, que la participation aux projets pilotes a eu lieu sur une base volontaire et que les attitudes étaient donc, dès le départ, positives.

Les fonctions informatives sont, dans le cas des jeunes apprenants, quelque peu différentes de celles qui ont été prévues pour le PEL en général. Les principaux destinataires des informations sont les parents. Plus de la moitié des élèves montraient leur PEL à la maison.

La dimension interculturelle a été particulièrement appréciée. Certains enfants d'origine étrangère ont vraiment apprécié l'intérêt accordé à leur langue maternelle.

A la question « Quels aspects du PEL appréciez-vous le plus ? », 3% des élèves ont répondu « aucun », 43 % « tous », 29 % « la section interculturelle », 22% « la section linguistique » et 3 % « le dossier ».

Résultats

Le PEL utilisé a été conçu et développé par le CIEP comme modèle générique pour les jeunes apprenants à la demande du groupe de projet du Conseil de l'Europe.

D'autres modèles à l'intention des jeunes apprenants ont également été élaborés et utilisés de manière expérimentale.

L'information en retour recueillie pourra éventuellement servir de point de départ à une nouvelle tentative d'harmonisation des modèles.

Le processus et les concepts utilisés pour relier les PEL pour jeunes apprenants au Cadre européen commun constitue un exemple de bonne pratique.

Les cases « Quelles sont mes possibilités » ont été reprises sous une formulation accessible aux jeunes apprenants.

FIN – FINLANDE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants	360
	- niveau secondaire I, scolarité obligatoire (11 à 16 ans)	175
	- niveau secondaire II (16 ans et plus)	150
	- enseignement professionnel	35
	Nombre d'enseignants	22
	- niveau secondaire I	12
	- niveau secondaire II	7
	- enseignement professionnel	3

Nombre d'établissements scolaires : sec I : 4 ; sec II : 2 ; prof : 3

Le projet finnois se poursuit sur trois années scolaires (1998-2001) et vise à suivre l'évolution d'une cohorte d'environ 440 apprenants. Les résultats disponibles actuellement sont donc provisoires.

Coordination

Viljo Kohonen, Professeur, Université de Tampere,

e-mail : kohonen@uta.fi

Ulla Pajukanta, Maître de conférence, Nokian lukio, Nokia

e-mail : ulla.pajukanta@nokiankaupunki.fi

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

1. Premier degré de l'enseignement secondaire

Document de format A4, Passeport, Biographie, Dossier, 15 pages.

Descriptifs pour les niveaux A1, A2 (A2+) et B1.

2. Second degré du secondaire et enseignement professionnel

Document de format A4, Passeport, Biographie, Dossier, 15 pages.

Descriptifs pour les niveaux A1, A2 (A2+), B1 (B1+) et B2.

En langue finlandaise, accompagnée de titres en anglais.

Brochures en langue finlandaise, destinées aux enseignants et aux parents des établissements travaillant sur le projet pilote.

Manuel et cadre général traduits en anglais, à l'usage des enseignants.

Egalement en anglais, un ensemble d'informations contextuelles destiné à tous les acteurs concernés.

Site Internet : <http://www.uta.fi/laitokset/okl/tokl>

Méthodes utilisées pour recueillir les informations en retour :

- collecte de données qualitatives. Questionnaires du Conseil de l'Europe à réponses libres pour apprenants et enseignants ;
- portfolios et carnets de bord des apprenants ;
- entretiens avec 24 apprenants de chaque secteur éducatif ;
- notes de travail des enseignants, journaux de projet, rapport annuel de chaque enseignant aux coordinateurs ;
- discussion et évaluation collectives du projet ;
- journées mensuelles de formation continue.

Informations en retour Lorsque les enseignants sont convaincus de l'intérêt de la conception sur laquelle repose le PEL et savent ce qu'ils font, les élèves sont motivés pour apprendre. Ils réfléchissent à leur travail, lui assignent des objectifs et évaluent le processus d'apprentissage et les résultats.

Les enseignants doivent être soutenus et formés ; la formation continue est essentielle ; le soutien doit prendre une forme explicite.

La formation, le soutien, l'orientation des apprenants et les informations en retour sont des éléments indispensables au progrès d'un type d'apprentissage réfléchi et négocié et de l'auto-évaluation.

Le passage d'un apprentissage dirigé par l'enseignant à un apprentissage auto-dirigé et socialement responsable doit être soutenu et facilité à l'aide d'outils pédagogiques concrets et explicites et de séances régulières d'enseignement dirigé.

Les changements pédagogiques importants comme celui introduit par le PEL exigent du temps et un engagement soutenu.

Il est possible qu'aucune méthode pédagogique ne permette d'atteindre la totalité des participants de manière optimale mais la possibilité de travailler avec le Portfolio doit être offerte à tous les apprenants.

L'objectif doit être une utilisation régulière du PEL dans l'apprentissage des langues et l'intégration du travail sur le PEL dans les programmes d'enseignement des langues vivantes.

L'établissement d'une distinction entre (a) le dossier d'apprentissage et (b) les fonctions informatives a permis de bien présenter le dossier comme un outil d'apprentissage réflexif des langues.

Le fait de souligner d'entrée de jeu le rôle d'outil d'apprentissage du dossier favorise la fonction pédagogique du PEL.

Un groupe national de planification de la diffusion du PEL a commencé à élaborer les stratégies et modalités organisationnelles nécessaires à son éventuelle introduction à grande échelle.

Résultats

Le projet a porté essentiellement sur les aspects qualitatifs du développement de l'autonomie et de l'auto-évaluation des apprenants dans l'enseignement des langues.

Les objectifs, l'approche, l'organisation et les méthodes du projet reflètent ce parti-pris et sont, de par leur caractère rigoureux, uniques par rapport aux projets pilotes réalisés dans d'autres pays européens.

Bien que ce parti-pris et la rigueur avec laquelle il a été mis en œuvre au cours de la phase pilote semblent parfois aboutir à des orientations très différentes de celles d'autres projets, il est clair que le projet finnois a permis d'aborder un certain nombre de questions clés du PEL d'une manière innovante, créative et pertinente pour tous les modèles de PEL.

Le projet finnois est aussi l'un des seuls projets qui permette de suivre de façon systématique une même cohorte d'apprenants sur une période de trois ans.

Organisation du projet	Nombre d'apprenants	800
	modèle de PEL junior (6 à 10 ans)	600
	adultes	200
	Nombre d'enseignants	29
	niveau « junior »	19
	enseignement pour adultes	10
	Nombre d'établissements d'enseignement	
	22 écoles primaires + classes supplémentaires de langue maternelle	
	6 centres d'enseignement complémentaire/supérieur/pour adultes	

Coordination

Niveau « junior » :

CILT Centre for information on Language Teaching and Research
Patricia McLagan, e-mail : pat.mclagan@cilt.org.uk

Enseignement pour adultes :

Languages National Training Organisation, CILT

John Thorogood, e-mail : john.thorogood@languagesnto.org.uk

Modèles de PEL utilisés dans les projets pilotes

Documents en format A4, photocopiables, en langue anglaise, et destinés à l'apprentissage linguistique depuis le niveau préscolaire jusqu'à l'âge de 11 ans.
Partie 1: « Les langues que je connais » ; comporte également des expériences et un apprentissage extra-scolaire ;

Partie 2: « Mes connaissances et possibilités en matière linguistique » Partie 3: Dossier.

Les cahiers d'auto-évaluation des élèves ont été conçus pour les 4 domaines de compétence, aux niveaux A1, A2 et B1

Guide de l'enseignant, 16 pages.

Version destinée aux adultes et aux élèves de l'enseignement professionnel :
Format A4, 20 pages, entièrement en langue anglaise à l'exception des titres, Passeport, Biographie, Dossier.

Un tableau de qualifications comparatif donne une idée générale d'un ensemble de qualifications britanniques, par rapport à l'Echelle globale.

Informations en retour Niveau « junior » :

Les élèves ont grand plaisir à alimenter et à achever leur Portfolio linguistique ainsi qu'à le conserver comme un témoignage de leur travail.

Les réactions des enseignants et des coordinateurs sont plus critiques bien que, dans l'ensemble, ils se soient montrés enthousiastes vis-à-vis de ce projet et qu'ils aient souhaité sa réussite.

La majorité des enseignants a jugé que le PEL permettait de clarifier les objectifs de l'apprentissage et aidait les apprenants à s'auto-évaluer.

Ils ont également estimé que le PEL servait à améliorer la cohérence de l'apprentissage et la progression de l'apprenant.

Les critiques les plus fréquemment formulées vis-à-vis du projet ont été les suivantes : langage trop compliqué ; manque de fiabilité du processus d'auto-évaluation ; nécessité d'améliorer la présentation générale.

Enseignement pour adultes, enseignement professionnel

Les réponses, transmises par les coordinateurs ont été largement positives, notamment au sujet de la participation de l'apprenant au processus d'apprentissage.

Les enseignants ont jugé que le PEL leur permettait d'expliquer plus facilement aux apprenants ce qui était attendu d'eux en matière d'apprentissage linguistique.

Les apprenants ont estimé que le PEL les aidait à évaluer eux-mêmes leurs capacités linguistiques et constituait un moyen efficace de définir le potentiel de chacun. Les apprenants apprécient le fait de pouvoir utiliser le PEL et estiment que celui-ci devrait faire partie intégrante du travail scolaire.

On a également estimé que le PEL avait beaucoup à apporter, par exemple aux membres de groupes ethniques et linguistiques minoritaires, dont les compétences linguistiques naturelles méritent d'être reconnues et appréciées.

La section « qualifications » doit être agréée d'une manière ou d'une autre si elle doit servir à la recherche d'emplois. Il faut également imaginer des garde-fous contre tout usage frauduleux du PEL.

Il faut enfin encourager l'adoption du PEL par les entreprises où la formation linguistique est reconnue comme un élément important de l'épanouissement individuel

Résultats

Le modèle de PEL junior du CILT a donné des résultats encourageants dans les classes et le contexte multilingue et multiculturel dans lequel il a été utilisé. Le modèle offre un bon degré de souplesse pour l'adaptation à des situations et à des besoins particuliers.

Le modèle du CILT constitue une alternative au modèle junior produit et expérimenté par le CIEP en France.

Les informations en retour recueillies pour ces deux modèles offrent un point de départ intéressant pour un développement conjoint ultérieur.

L'effort délibéré de développer le modèle adulte de PEL en relation avec le monde du travail présente un très grand intérêt du point de vue international. Le tableau comparatif des qualifications britanniques par rapport à l'Echelle globale pourrait servir de modèle à l'élaboration d'un tableau comparatif des qualifications européennes.

H - HONGRIE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	580
	primaire (6 à 10 ans)	50
	secondaire I (11 à 16 ans)	330
	secondaire II (16 ans et plus)	200
	Nombre d'enseignants :	25
	primaire	1
	secondaire I	17
secondaire II	7	

Nombre d'établissements scolaires : 1 école primaire, 4 lycées (cycle secondaire de 8 ans), 2 collèges (cycle de 6 ans), 2 collèges (cycle de 4 ans).

Coordination

Centre National de l'Education Publique, Budapest

Zsuzsa Darabos, e-mail : mail@okszi.hu

Modèles de PEL utilisés

Publié en 1998. Ensemble de format A4 destiné à des élèves de 12 à 16 ans, en langues hongroise, française et anglaise.

Sections « Passeport », « Biographie » et « Dossier » pour plusieurs langues vivantes.

Grille globale d'auto-évaluation, 6 niveaux, sur la base du Cadre européen commun.

Normes d'auto-évaluation légèrement adaptées, d'après le modèle suisse.

Modèle « junior » hongrois créé sur la base du modèle du CIEP.

Informations en retour Les élèves apprécient le PEL en tant que nouvel outil de suivi du processus d'apprentissage et des progrès accomplis. Ils en apprécient également la dimension européenne.

Les apprenants des minorités linguistiques apprécient l'intérêt accordé à leur langue.

Les élèves des régions frontalières pensent que le PEL augmentera leurs possibilités professionnelles dans le tourisme ou le commerce local, par exemple.

Les enseignants estiment que le PEL est très motivant, qu'il ouvre de nouveaux horizons et suscite une réflexion sur la contribution de chacun au processus d'apprentissage. Le PEL permet de fixer des objectifs clairs et encourage les élèves à participer de manière active au processus d'apprentissage. Le PEL permet également de cerner les progrès d'élèves ne réussissant pas forcément aux examens ; certains élèves, en effet, ont accordé plus d'importance au processus d'auto-évaluation qu'à la notation.

L'utilisation du PEL exige qu'enseignants et apprenants y consacrent énormément de temps, ce qui pourrait être problématique dans la perspective d'une mise en œuvre à plus grande échelle.

Résultats

Un certain nombre d'éléments de l'approche hongroise du PEL et de son expérimentation présentent un intérêt général:

Le PEL a été intégré dans un contexte éducatif large et expérimenté comme un outil pédagogique dans le processus global d'apprentissage des langues.

Un plan d'application pour la période s'étendant jusqu'à 2010 a été élaboré et soumis au ministre de l'Education.

Les parents, les autorités régionales et locales et les employeurs ont été considérés comme des partenaires et des acteurs concernés pour une mise en œuvre efficace du PEL en dehors du contexte scolaire.

I – ITALIE OMBRIE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	990
	primaire (6 à 10 ans)	270
	secondaire I (11 à 16 ans)	600
	formation continue des enseignants	120
	Nombre d'enseignants :	120
	primaire	40
	secondaire I	80

Nombre d'établissements scolaires : primaires : 10 ; secondaire I : 20 ;
5 classes de maternelles (50 enfants âgés de 4 et 5 ans et 5 enseignants).

D'autres projets pilotes ont été entrepris :

- à l'université de Calabre (voir la fiche sur CERCLES page 31) ;

- dans le Piémont, sur la base du modèle junior de PEL du CIEP, traduit en langue italienne. Ce projet pilote est pris en compte dans la fiche sur les projets du CIEP page

Coordination

Ministerio della Pubblica Istruzione, Direzione Generale Scambi Culturali
Via Ippolito Nievo, 35 – I-00186 Roma
Flora Palamidesi Cesaretti, Tél : +39 6 58 49 58 89 / 58 51

Modèle de PEL utilisé dans le projet pilote

Publié en 1999 par le Ministerio Pubblica Istruzione – Direzione Generale Scambi Culturali, Provveditorato agli Studi di Terni (Decreto Rocchi, 19.1.98).

Version expérimentale pour les élèves de 9 à 15 ans.

Format A4, 16 pages, en italien et en partie en anglais.

Trois sections : 1. Auto-profil linguistique ; 2. Passeport linguistique ; 3. Dossier.

Guide global pour enseignants, publié en février 99 :

« Comunicazione, lingua e didattica », considérations rationnelles et pédagogiques, relations entre les descriptifs européens communs et les exigences des programmes scolaires italiens – 70 pages, essentiellement en italien, avec quelques sections en anglais.

Informations en retour L'ensemble des enseignants ont suivi une formation continue de 50 heures sur le thème « Utilisation du PEL pour apprendre à apprendre en L1 et L2 ».

Les élèves des maternelles ont travaillé exclusivement au développement d'un dossier personnel comprenant dessins, comptines et mots tirés d'histoires lues à l'école.

Au niveau du primaire, 40% des élèves ont réussi à remplir la biographie ; les autres ne savaient comment faire et n'étaient pas prêts à réfléchir à leur apprentissage des langues.

Au niveau du secondaire I, le dossier et le passeport ont eu beaucoup de succès. La biographie était considérée comme difficile, en particulier le fait de devoir noter par écrit ce que l'on a appris. Les listes de référence ont été utilisées mais souvent de manière purement mécanique.

Les enseignants et les élèves ont encore beaucoup de travail à faire sur la question « apprendre à apprendre ».

Au niveau du secondaire II, le passeport a eu beaucoup de succès ; la biographie aide les apprenants à réfléchir à la manière dont ils apprennent et peuvent utiliser les langues ; le dossier sert à recueillir les meilleurs travaux de chacun.

Les apprenants demandent encore souvent de l'aide à propos de la biographie et du dossier. Ils sont devenus beaucoup plus critiques dans leurs auto-évaluations.

Selon les enseignants, le processus de développement de l'autonomie des apprenants est encore en cours mais ils estiment qu'enseignants et apprenants sont de plus en plus à l'aise dans le maniement du PEL.

Les enseignants ont également confirmé une nouvelle fois le besoin d'une poursuite de la réflexion sur le PEL et de la formation à son utilisation et, en particulier, aux moyens d'utiliser pleinement ses potentialités.

Résultats

Le projet pilote italien présente un intérêt particulier du fait de la conviction exprimée par les enseignants que de solides bases théoriques sont nécessaires pour un bon usage du PEL avec les élèves.

Le guide global pour enseignants et la formation continue systématique des enseignants au PEL ont créé les bases nécessaires de ce point de vue.

En outre, les données sur les compétences linguistiques et préférences des apprenants recueillies lors des premières étapes du projet pourront se révéler utiles en vue de nouvelles études.

IRL - IRLANDE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	611
	- enseignement professionnel (élèves-réfugiés adultes en formation pré-professionnelle)	20
	- université (un groupe avec module de langue intégré, un groupe avec modules de langues en option)	531
	- enseignement pour adultes (élèves-réfugiés dans un établissement privé)	60

Coordination

Université de Dublin, Trinity College
Centre for Language and Communication Studies
David Little, e-mail : dlittle@tcd.ie
Barbara Lazenby Simpson, e-mail : bsimpson@tcd.ie

Modèle de PEL utilisé dans le projet pilote

Publié en 1999 par le «Centre for Language and Communication Studies», Trinity College, Dublin, à l'intention d'élèves adultes. Format A4, 20 pages, en langue anglaise ; « Passeport », « Biographie » comportant des sections particulières sur les expériences linguistiques et interculturelles et sur les langues du patrimoine, « Dossier ».

L'ensemble comprend également une grille d'auto-évaluation, inspirée du cadre de référence commun du Conseil de l'Europe.

Informations en retour Les réactions des étudiants et des élèves-réfugiés adultes à l'égard du PEL ont été dans l'ensemble positives.

Les données de l'enquête indiquent que plus la préparation (des enseignants comme des élèves) est importante et plus le cadre pédagogique dans lequel doit s'intégrer le PEL est solide, plus les chances de réussite sont grandes.

Interrogés sur leur appréciation des activités d'auto-évaluation du PEL, 75 % des apprenants, sur un échantillon de 204 étudiants d'université, ont indiqué que, grâce à ces activités menées pendant toute une année universitaire, ils étaient maintenant en mesure d'identifier précisément leurs objectifs d'apprentissage dans la langue cible.

En ce qui concerne le transfert des capacités d'étude, 40% de ces mêmes étudiants ont indiqué qu'ils étaient prêts à entreprendre des activités comparables d'auto-évaluation dans d'autres parties de leur cursus universitaire.

Les capacités d'étude attribuées par les étudiants au rôle central du PEL dans leurs modules de langues vivantes comprennent en particulier : la définition d'objectifs d'apprentissage, l'établissement d'un calendrier d'étude, l'accroissement de la motivation, une meilleure compréhension du processus d'apprentissage et une plus grande capacité à la réflexion.

Les fonctions informatives du PEL sont apparues de manière particulièrement évidente dans le cas des élèves-réfugiés. Dans les entretiens auxquels ceux-ci doivent prendre part, tant pour la formation que pour l'emploi, le PEL est devenu un outil irremplaçable pour montrer qu'ils sont capables de travailler dans la langue cible. Des employeurs potentiels ont fréquemment remarqué, après avoir examiné le contenu du Dossier, qu'ils n'auraient jamais cru leurs porteurs capables d'un tel travail en langue anglaise.

Résultats Ce projet est un exemple utile de bonne pratique. Ses objectifs ont été clairement définis et ont fait l'objet d'un travail de suivi et d'évaluation pendant toute sa durée. Les conditions nécessaires au succès ont ainsi été mises en évidence.

NL - PAYS-BAS

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	4487
	primaire (6 à 12 ans)	1952
	secondaire I (12 à 15 ans)	1935
	secondaire II (15 ans et plus)	300
	enseignement professionnel (15 ans et plus)	300
	Nombre d'enseignants :	118
	primaire	53
	secondaire I	44
	secondaire II	9
	enseignement professionnel	12

Nombre d'établissements d'enseignement : 55 (y compris les écoles participant au projet pilote germano-néerlandais concernant les régions frontalières des deux pays)

Coordination

SLO, Institute for Curriculum Development, Enschede
Gé Stoks, e-mail : g.stoks@slo.nl

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote Trois modèles de PEL ont été élaborés :

- un PEL pour le primaire (à partir de 9 ans) ;
- un PEL pour le secondaire I (à partir de 12 ans) (avec version en langue allemande) ;
- un PEL pour le secondaire II (à partir de 15 ans).

Publiés en février 1999, en format A5, essentiellement en néerlandais. Titres en français, anglais et allemand.

Les descriptifs sont adaptés aux programmes scolaires des Pays-Bas, à l'intention de chaque tranche d'âge concernée, et arrimés au Cadre commun du Conseil de l'Europe.

Le modèle pour le niveau primaire a été complètement révisé après la première année d'expérimentation.

Les modèles pour le secondaire I et II ont été légèrement révisés après la première année d'expérimentation.

Le modèle pour le secondaire II a aussi servi de modèle de base pour l'enseignement professionnel mais dans ce dernier ont été inclus des éléments relatifs aux secteurs économique et technique.

Site Internet avec versions à télécharger : <http://swww.slo.nl/~portfolio>

Informations en retour Le projet pilote est évalué par IVLOS, Institut de recherche éducative de l'Université d'Utrecht.

L'observation principale jusqu'ici est que l'acceptation et la réussite du PEL dépendent en grande partie de l'attitude des enseignants à son égard.

En l'absence du soutien des enseignants, il ne sera pas facile de maintenir l'intérêt des apprenants pour le PEL sur une longue période.

La section « Dossier » a été jusqu'ici négligée et on n'a pas prêté suffisamment attention à la section concernant l'auto-évaluation. Les enseignants ne sont pas très familiarisés avec la notion d'auto-évaluation et se plaignent de l'incapacité des apprenants à s'auto-évaluer de manière adéquate.

Pour une mise en œuvre du PEL à grande échelle, une attention particulière devra être portée à la formation des enseignants.

Certaines des informations en retour ont été positives mais, dans l'ensemble, les résultats ne sont guère brillants. Les informations en retour et les résultats des projets hollandais contrastent très fortement avec ceux des autres projets pilotes.

Résultats

Il sera utile et nécessaire d'analyser les raisons de la réception critique du PEL aux Pays-Bas au cours de la phase pilote en prenant en compte les résultats obtenus et l'expérience acquise dans le contexte européen.

Pour quelle raison le PEL en tant qu'outil pédagogique et d'information fonctionne-t-il moins bien aux Pays-Bas que dans d'autres pays?

Cela s'explique-t-il par des différences de traditions, de besoins et de priorités ?

Ou par la présence d'un trop grand nombre de demandes concurrentes (réformes ou autres) ?

L'organisation décentralisée du système éducatif a-t-elle influé sur les résultats ? (Les établissements scolaires disposent d'une grande latitude dans l'organisation de leur programme d'enseignement et le contrôle de leur budget).

Quelles étaient les autres raisons ?

P - PORTUGAL

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	1847
	primaire (6 à 10 ans)	475
	secondaire I (11 à 16 ans)	572
	secondaire II (15 ans et plus)	800
	Nombre d'enseignants :	103
	primaire	21
	secondaire I	29
	secondaire II	53

Nombre d'établissements scolaires : primaire : 15 ; secondaire I : 15 ; secondaire II : 13 – répartis dans les 7 régions portugaises.

Coordination

Ministério da Educacao, Departamento da Educacao Basica
Gloria Fischer, e-mail : gloria.fischer@deb.min-edu.pt

Ministère de l'Education, Département de l'enseignement Secondaire
Maria Helena Correia, e-mail : Helena.Correia@des.min-edu.pt

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

1^{ère} version expérimentale 1999, format A4, en langue portugaise, grilles-échantillons d'auto-évaluation en français et anglais, exposé des motifs également en allemand, français et anglais.

Publiés en février 2000 :

- Modèle « junior » (1^{er} cycle), format A4, 25 pages, en langue portugaise ; présentation, niveau et listes de référence adaptés en fonction de l'âge des élèves.
- Modèle secondaire I (2^{ème} et 3^{ème} cycles), format A4, 22 pages, en langue portugaise.

Descriptifs pour les niveaux A1, A2, B1 et B2.

Grille d'auto-évaluation pour 6 langues, dont le portugais, accompagnée d'une section en parallèle pour l'évaluation par l'enseignant.

- Modèle secondaire II (*secundaria*), format A4, 24 pages, en langue portugaise.
- Grille d'auto-évaluation et descriptifs pour les 6 niveaux du Conseil de l'Europe.

Informations en retour Le projet pilote portugais a démarré bien après tous les autres projets. L'année 1999 a été consacrée essentiellement au développement des modèles de PEL portugais et à la préparation des enseignants au projet pilote.

L'expérimentation des modèles dans les écoles a commencé au printemps 2000. Le temps était par conséquent insuffisant pour explorer les potentialités du PEL et réfléchir aux défis qu'il pose dans des situations concrètes.

Les réactions initiales, tant des apprenants que des enseignants, sont extrêmement positives.

Le PEL semble bien s'intégrer dans le processus de réformes de l'éducation en cours.

Résultats

Le projet pilote portugais présente un intérêt particulier d'un point de vue international car il a commencé tard. Les responsables du projet ont donc pu tirer profit de l'expérience acquise dans d'autres projets pilotes et modeler leurs versions sur les produits existants.

Ce projet permet, par conséquent, l'étude du mécanisme de transfert en vue d'une plus large diffusion du PEL et de sa mise en œuvre dans des contextes nationaux nouveaux et dans des situations éducatives différentes.

RU - RUSSIE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	1290
	- primaire (6 à 10 ans)	160
	- secondaire I (11 à 16 ans)	196
	- secondaire II (15 ans et plus)	648
	- université	105
	- formation des enseignants (151 en formation initiale, 30 en formation continue)	181
	Nombre d'enseignants :	120
	- primaire	12
	- secondaire I	21
	- secondaire II	58
	- universités	13
	formation initiale et continue des enseignants	16

Nombre d'établissements d'enseignement : primaire : 4 ; sec. I : 41 ; sec. II : 58 ;
6 universités ; 7 universités et instituts de formation des enseignants
Au total 41 sites expérimentaux dans 12 régions russes.

L'expérimentation concernant le PEL russe a été décidée conformément à une
lettre du ministère de l'Education et de l'Enseignement professionnel datée du 17
mars 1998.

Coordination

Mikhael Abovian, Vice-Recteur de l'université linguistique d'Etat de Moscou,
e-mail : abovian@linguanet.ru

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

Publication en 1998, principalement pour les secteurs du Secondaire II et de
l'enseignement pour adultes : format A4, 48 pages, le tout en une seule
brochure en langue russe.

Passeport, Biographie, Dossier adaptés du modèle suisse.

Grille globale d'auto-évaluation à 6 niveaux, tirée du Cadre européen commun.

Listes de référence en vue de l'auto-évaluation, sur la base des 6 niveaux
généraux, et accompagnées de descriptifs et normes supplémentaires en matière
de lecture et d'écrit.

Brochures d'information :

- Lettre méthodologique intitulée « Corrélation entre les niveaux et normes
européens et le système d'enseignement des langues dans la Fédération de
Russie » ;
- Programme de mise en œuvre et projet pilote « Portfolio des langues
russe » ;
- Mode d'emploi du PEL destiné aux apprenants ;
- Mode d'emploi du PEL destiné aux enseignants ;
- Guide des procédures de retour d'informations.

Publication en 2000 par l'université linguistique d'Etat de Moscou :
PEL « junior » pour les 6 à 10 ans.

Brochure au format A4, 30 pages, en langue russe.

Présentation, niveau et descriptifs adaptés au groupe d'âge.

De la place est prévue pour plusieurs langues, dont les langues minoritaires, et
l'apprentissage et l'expérience scolaires et extrascolaires

Document expliquant les motifs du projet et la conception sur laquelle il repose, en
langue russe.

Disponible en version pilote depuis 2000 :

Modèle de PEL pour étudiants en langues, 51 pages, en langue russe.

Descriptifs particuliers pour les traducteurs, les interprètes et les professeurs de
langue, disponibles uniquement en langue russe.

Informations en retour Le PEL contribue effectivement à maintenir et à promouvoir la diversité culturelle et linguistique et le plurilinguisme en Russie.

La conception du PEL russe, axée sur la personnalité des apprenants, leur expérience interculturelle et en matière de communication, et prenant en compte à la fois les langues maternelles des apprenants et les autres langues, représente un nouveau paradigme pour l'enseignement des langues en Russie.

Le PEL offre un soutien à l'expression et à l'épanouissement individuels des apprenants de divers groupes ethniques et linguistiques vivant sur un même territoire.

Les concepts didactiques et méthodologiques sur lesquels repose le PEL sont en harmonie avec les conceptions de l'école psychopédagogiques russe.

On a éprouvé très fortement le besoin d'élaborer une base théorique et d'approuver des normes pour les procédures d'évaluation qui tiennent compte à la fois des exigences européennes et des traditions russes.

Les informations en retour des apprenants de tous les secteurs éducatifs et des différents types d'écoles ont été très positives. Le PEL remplit des fonctions pédagogiques et informatives. Les apprenants apprécient de pouvoir évaluer leurs compétences linguistiques du point de vue des normes européennes communes.

Les apprenants aimeraient que le statut du PEL soit clarifié et que soient développés des outils d'auto-évaluation fiables et objectifs.

Les enseignants indiquent que leurs réserves initiales à l'égard du PEL ont cédé la place à une attitude positive au cours de l'expérimentation. La majorité des enseignants considèrent le PEL comme un outil pédagogique utile et efficace, en particulier pour évaluer les compétences en matière de communication, un soutien important à la définition des tâches et objectifs éducatifs et un outil cognitif intéressant pour les apprenants.

Les psychologues scolaires indiquent que le travail avec le PEL contribue au développement d'une attitude positive (sur les plans cognitif et de la créativité) à l'égard du processus d'apprentissage.

94% des apprenants considèrent l'indépendance d'esprit et l'autonomie individuelle comme très importantes. Ils estiment aussi par ailleurs qu'il est nécessaire de comparer l'auto-évaluation des apprenants avec l'évaluation des enseignants.

Les premières informations en retour sur l'expérimentation du PEL « junior » sont encourageantes.

Le PEL est clair, logique et contient des informations utiles. Les élèves n'ont eu aucune difficulté à le remplir et à évaluer leurs compétences.

Ils ont commencé à réfléchir à leurs compétences linguistiques et à définir des objectifs d'apprentissage.

Les informations en retour sur le projet pilote concernant le **modèle de PEL pour étudiants en langues** sont très positives.

Les analyses de l'expérience acquise, qui ont été effectuées avec les participants, et les données recueillies pendant l'utilisation du PEL ont conduit aux conclusions suivantes :

- l'introduction du PEL dans le processus d'apprentissage exige une préparation approfondie des étudiants ;
- la partie la plus importante du PEL (pour les étudiants en langues) concerne l'auto-évaluation, avec les questions que celle-ci soulève ;
- le PEL contribue au développement d'une approche professionnelle.

Résultats

Le projet pilote russe a combiné expérimentation sur le terrain et recherche et formulation d'une approche théorique cohérente.

Le projet a permis d'étudier les potentialités offertes par le PEL, ses avantages et les défis qu'il pose du point de vue :

- de chaque apprenant et des enseignants ;
- des institutions éducatives ;
- de la société russe multilingue et multiculturelle.

La diversité linguistique, culturelle et structurelle de la Russie, ainsi que la très vaste étendue géographique de ce pays et le nombre très important d'apprenants, d'enseignants et d'établissements d'enseignement qu'il compte, constituaient un défi énorme du point de vue de l'organisation et du suivi du projet.

La combinaison de ces différents facteurs a abouti à des solutions et à des résultats dont l'intérêt excède de beaucoup la seule Russie.

S - SUEDE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	135
	enseignement professionnel (16 à 18 ans)	90
	adultes (immigrés)	45
	Nombre d'enseignants :	9
	enseignement professionnel	5
	enseignement pour adultes	5

Coordination

Université d'Uppsala, Service de la formation continue
Kurt Stenberg, e-mail : kurt.stenberg@swipnet.se

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

Prototype pour l'enseignement professionnel, publié en octobre 99, en format A4, 14 pages, en suédois et en anglais.

Edition d'essai pour l'enseignement professionnel, publié en mai 2000.

Format A4, 15 pages en suédois et en anglais.

Grille d'auto-évaluation européenne, 6 niveaux du Cadre européen commun.

Grille d'auto-évaluation professionnelle, niveaux A1, A2, B1 et B2.

Informations en retour	L'analyse des besoins des groupes d'utilisateurs du PEL est particulièrement utile.
	L'utilisation expérimentale du PEL dans les classes d'enseignement professionnel a confirmé le besoin de modèles adaptés à ce groupe d'utilisateur.
	Une grille d'auto-évaluation professionnelle a été élaborée et intégrée dans le PEL.
	L'appréciation du PEL par les apprenants de l'enseignement professionnel est conditionnée dans une large mesure par la question de savoir si ce document sera reconnu par les employeurs.
	On a demandé aux employeurs leur opinion à propos du PEL. Ils recherchent avant tout :
	- le professionnalisme et l'aptitude à la communication ;
	- la capacité à nouer des relations avec la clientèle ;
	- des compétences linguistiques non seulement en anglais mais dans d'autres langues et la connaissance d'autres cultures ;
	- de bonnes aptitudes générales de base afin de faciliter la spécialisation ;
	- de la souplesse et de la détermination car les entreprises de l'avenir seront organisées de manière encore plus flexible qu'aujourd'hui ;
- la coopération entre établissements d'enseignement et entreprises.	
Les principes sur lesquels repose le PEL reflètent ces exigences et c'est pourquoi :	
- il semble indiqué d'accorder une plus grande attention à la Biographie afin d'accroître l'intérêt pédagogique du PEL, même si les apprenants fortement préoccupés par l'emploi se montrent surtout intéressés par le Passeport ;	
- l'intérêt propre du Dossier doit être rendu plus explicite.	
L'utilisation du PEL avec les groupes d'immigrés a été rendue difficile du fait des demandes individuelles pour des informations et un soutien très spécifiques. Les ressources et la place manquaient pour répondre à ces demandes. Il est évident qu'une approche similaire à celle qui a été utilisée pour les apprenants de l'enseignement professionnel est nécessaire pour améliorer l'efficacité du PEL du point de vue des utilisateurs immigrés.	
Résultats	Ce projet est un exemple de bonne pratique. Les besoins et attentes de différents groupes d'utilisateurs ont été étudiés et harmonisés. Le modèle de PEL et son utilisation ont été optimisés en conséquence.

SLO - SLOVENIE

Organisation du projet	Nombre d'apprenants :	634
	primaire (6 à 10 ans)	177
	secondaire I (11 à 16 ans)	353
	université	104
	Nombre d'enseignants :	20
	primaire	5
	secondaire I	15
	universités	-

Nombre d'écoles : 5 écoles primaires, 15 écoles primaires/secondaires I

Coordination

Ministère de l'Éducation de Slovénie, Ljubljana

Zdravka Godunc, e-mail : zdravka.godunc@infosol.mss.edus.si

Université de Ljubljana, Faculté de l'Éducation à Koper

Lucija Cok, e-mail: lucija.Cok@ZRS.KP.si

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

Niveau primaire – Premières versions en 1998, dupliquées en format A4, essentiellement en langue slovène.

Septembre 1999 : *Mon premier portfolio de langues* (*Tranche d'âge : 7-10 ans*), premier prototype imprimé destiné à une langue étrangère, avec possibilité d'utilisation pour une autre langue dans des régions de Slovénie abritant plusieurs nationalités.

Passeport, Biographie, Dossier, sous forme de classeur, en langue slovène, et comportant des éléments visuels.

Descriptifs A1 et A2 adaptés aux programmes scolaires slovènes et à l'âge des élèves.

Un guide de l'utilisateur, en anglais et slovène, propose un exposé des motifs concernant le PEL et les projets pilotes.

Publication en 2000 : PEL pour les apprenants du primaire (secondaire I ?)

Passeport, Biographie, Dossier en deux parties, l'ensemble dans un classeur au format A4, en langue slovène, titres en allemand, anglais, français, italien et hongrois.

Grille d'auto-évaluation pour les 6 niveaux du Cadre européen commun.

Descriptifs et listes de référence adaptés aux programmes d'enseignement slovènes.

Activités suggérées : 27 feuilles intégrées dans le Dossier.

Guide pour enseignants, format A5, 44 pages, en langue slovène.

Publication en 2000 sur l'initiative d'un groupe d'étudiants d'université

Modèle expérimental de PEL pour les étudiants d'université non-spécialistes des langues.

Format A4, Passeport, Biographie, Dossier en langue slovène – présentation attrayante.

Grille d'auto-évaluation pour les 6 niveaux du Cadre européen commun.

Descriptifs et listes de référence basés sur le modèle suisse avec des adaptations.

Informations en retour L'information en retour des apprenants et des enseignants est en général très positive.

L'effet qualitatif du PEL sur l'apprentissage et l'enseignement ressort de l'analyse des données recueillies à l'aide des deux questionnaires.

Les élèves et les étudiants se montrent intéressés à utiliser les prototypes de PEL, font preuve de créativité, reprennent confiance dans leur capacité à apprendre et développent une plus grande sensibilité linguistique.

Ils ont besoin de temps pour apprendre à utiliser le PEL et ne savent pas si les enseignants prennent en compte leur auto-évaluation.

Les enseignants ont utilisé le PEL comme un outil innovant et adopté une approche individuelle en prenant en compte les styles d'apprentissage de leurs apprenants. Ils ont aussi fait participer les parents au suivi des progrès et des résultats des élèves.

Des activités de réforme concurrentes ont cependant créé un surcroît de travail et le temps consacré au PEL en classe était insuffisant.

L'utilisation de différents modèles de PEL au même niveau peut être source de confusion.

Il manque encore un modèle de PEL pour le niveau du Secondaire II. Les enseignants participant aux projets « Matura » ne souhaitent pas introduire un PEL dans l'enseignement des langues.

Les apprenants et les enseignants aimeraient que le statut du PEL au sein du système éducatif slovène soit clarifié.

Certains apprenants ont exprimé des doutes au sujet de la validité du PEL à l'échelle européenne.

Résultats

Un processus de réforme des programmes est actuellement en cours en Slovénie. Le projet du PEL doit donc être envisagé en relation avec ce contexte. Celui-ci est favorable aux idées novatrices et à l'expérimentation mais une surabondance d'initiatives nouvelles doit être évitée.

Le projet PEL de la Slovénie montre comment réussir à naviguer entre les changements lorsque les ressources disponibles font l'objet de demandes concurrentes.

CERCLES

Organisation du projet **Nombre d'apprenants :** **180**

secteur universitaire – non-spécialistes

1^{ère} phase (mars-juin 1999) : 90 étudiants en anglais, français ou allemand

2^{ème} phase (nov. 99 – juin 2000) : 90 étudiants

Nombre d'enseignants : 1^{ère} phase : 4 ; 2^{ème} phase : 2

Un autre projet CERCLES a été réalisé à Trinity College, Dublin (le projet et ses résultats sont évoqués page 21)

Coordination

pour le projet de l'université de Calabre :
Istituto Universitario di Scienze Motorie, Rome
Paola Evangelisti, e-mail : pevang@unical.it

Modèle de PEL utilisé dans le projet pilote

Modèle de PEL développé à Trinity College, Dublin

Modifications:

- la grille d'auto-évaluation a été adaptée de façon à prendre en compte certaines aptitudes spécifiques enseignées à l'université ;
- une section élargie sur les expériences interculturelles a été intégrée dans la Biographie.

Informations en retour **Les résultats de la 1^{ère} phase ont été en général positifs.**

Dans l'ensemble, les étudiants ont montré une attitude positive à l'égard u PEL. Ils estiment qu'il s'agit d'un outil pédagogique important pour améliorer leur apprentissage des langues. Ils apprécient également ses fonctions informatives et la possibilité qu'il offre de surmonter les barrières culturelles.

D'un point de vue pédagogique, l'utilisation du PEL semble avoir suscité chez les apprenants :

- une plus grande conscience de leur identité personnelle en tant qu'apprenants de langues ;
- une participation responsable accrue au processus d'apprentissage et une meilleure compréhension de l'apprentissage des langues comme processus individuel auto-planifié ;
- une compréhension plus claire des objectifs d'apprentissage individuels a et des progrès accomplis dans leur direction.

Sur le versant négatif : 30% des étudiants ont trouvé les descriptifs trop rigides et dans certains cas insuffisamment clairs. Ils ont souligné la nécessité d'un niveau supplémentaire et d'exemples concrets des situations envisagées dans certains descriptifs.

La 2^{ème} phase a confirmé les premiers résultats à la fois sur l'utilité du PEL comme outil pédagogique et sur son organisation.

Le temps est essentiel pour apprécier et comprendre les potentialités offertes par le PEL.

Les enseignants ont confirmé après les examens de juin que les étudiants qui avaient utilisé le PEL étaient plus conscients de leur mode d'apprentissage en relation avec des objectifs définis. Ces étudiants avaient en général acquis une capacité à réfléchir à leurs propres stratégies d'apprentissage.

Résultats

Ce projet pilote organisé avec un nombre relativement peu élevé d'apprenants et d'enseignants est un bon exemple d'organisation, de suivi et d'évaluation efficaces d'un projet pilote local.

L'effort a été maintenu pendant deux années universitaires et la continuité du projet assurée par les organisateurs à l'aide des étudiants.

EAQUALS

Organisation du projet **Nombre d'apprenants (adultes) :** **700**

répartis entre les institutions suivantes :

Academia Lacunza, Espagne

British Institute of Rome, Italie

Prosper ASE, Bucarest & International House, Timisoara, Roumanie

Bell Prague, République tchèque

Faculté d'économie & Teutonika-Kramer Zagreb, Croatie

British School Monza, Italie

Coordination

Eaquals, the Bell Language School Saffron Walden

Robin Davis, e-mail : robin@author.demon.co.uk

Modèles de PEL utilisés dans le projet pilote

PEL au format passeport en anglais et tchèque, français, allemand, italien et espagnol

Passeport ALTE/EAQUALS qui est devenu depuis la version passeport pour adultes du Conseil de l'Europe.

Une Biographie linguistique conjointe est en cours d'élaboration.

Informations en retour L'information initiale en retour était en général positive. Toutefois, une révision initiale et le développement conjoint d'une section « Biographie » ont été envisagés.

Le modèle de passeport proposé est ensuite devenu, après d'autres modifications, la version standard du passeport pour adultes du Conseil de l'Europe.

Le développement conjoint d'une section « Biographie » s'est révélé difficile car le domaine de l'enseignement des langues pour adultes est extrêmement diversifié du point de vue des besoins des apprenants, des types de cours proposés, des modes d'enseignement, des traditions et des structures économiques et organisationnelles existant dans différents pays et régions.

L'approche, par conséquent, a consisté à développer un ensemble de matériaux optionnels pour la Biographie et une série de questions types en laissant aux institutions ou groupes d'institutions la liberté de composer leur propre modèle de Biographie linguistique à partir de ces matériaux.

Résultats

Le secteur de l'enseignement des langues pour adultes représente, dans sa diversité, un acteur important du projet de diversification de l'apprentissage des langues tout au long de la vie.

Contrairement à celui du secteur de l'enseignement obligatoire, le fonctionnement de l'enseignement des langues pour adultes est déterminé par le marché : il s'agit dans ce cas de vendre des services.

L'enseignement pour adultes s'appuie sur les connaissances et compétences antérieures des apprenants et s'efforce de répondre aux besoins spécifiques de groupes particuliers d'apprenants.

Le PEL peut contribuer, par ses fonctions pédagogiques et informatives, au développement d'une offre cohérente, claire et convaincante dans le domaine de l'enseignement pour adultes.

Toutefois, dans le contexte qui est celui du marché, les clients veulent savoir ce que le PEL peut apporter effectivement à la réalisation de leurs objectifs actuels.

Cette dynamique de marché est propre au secteur de l'enseignement pour adultes mais l'étude de ses effets et des solutions requises dans ce contexte pourra également être riche d'enseignements pour d'autres secteurs.

CONSEIL EUROPEEN POUR LES LANGUES

Organisation du projet **Nombre d'apprenants :** **env. 1.000**
Secteur universitaire

Coordination

Université de Lausanne, Centre de langues

Brigitte Forster Vosicki, e-mail : Brigitte.ForsterVosicki@cdl.unil.ch

Universités ayant participé au projet et coordinateurs locaux :

Université libre de Berlin, ZE Sprachlabor

Jürgen Steffen, e-mail : jsteffen@mail.zedat.fu-berlin.de

Université de Brême

Fremdsprachenzentrum der Hochschule im Land Bremen

Caroline Veltcheff, e-mail : ifranc1@uni-bremen.de

Ulrike Brand-Kleider, e-mail : Bremen@goethe.de

Université de Potsdam, Sprachenzentrum

Dr Heidrum Klemm, e-mail : klemm@rz.uni-potsdam.de

Université de Gand, Talencentrum RUG

Marleen Coutuer, e-mail : marleen.couture@rug.ac.be

Niels Brock, Copenhagen Business College, Faculty of Higher Education

John Cyril Knudsen, e-mail : jkn@brock.dk

Jyväskylä yliopisto, Centre d'études linguistiques appliquées

Dr Anne Räsänen, e-mail : rasanen@cc.jyu.fi

Université d'Ulster et Coleraine, Language Resource Unit

Michael Jones, e-mail : S0546@SPERRIN.ulst.ac.uk

Université de Caen/France avec l'Universitetet I Oslo/Norway

Office franco-norvégien d'échanges et de coopération

Dr Wenche Ottesen, e-mail : ottesen@ofnec.unicaen.fr

Université d'Aston, Department of Languages and European Studies

Dr Sue Wright, e-mail : S.M.Wright@aston.ac.uk

Université de Lausanne, Centre de langues, Ecole de français moderne, Faculté des Lettres, Brigitte Forster Vosicki, e-mail : Brigitte.ForsterVosicki@cdl.ch

Université de Genève, Département de langue et de littérature allemandes, Faculté des Lettres, Dr Erika Diehl, e-mail : erika.diehl@bluewin.ch

Dr Thérèse Studer, e-mail : therese.studer@bluewin.ch

Modèles de PEL utilisés dans le(s) projet(s) :

Le modèle suisse de PEL en anglais, français et allemand

Le modèle suisse et, dans une moindre mesure, le modèle irlandais, ont été utilisés à Brême

L'université d'Aston prépare actuellement son propre modèle de PEL.

Informations en retour La plupart des étudiants et enseignants ayant participé au projet pilote ont trouvé le modèle suisse de PEL extrêmement intéressant, utile et novateur.

L'expérience montre que les apprenants et les enseignants réagissent en général de manière assez positive au PEL, quelle que soit leur matière d'étude principale (spécialistes des langues ou non).

Le classeur et la série de documents ont été jugés trop complexes et difficiles à manier. Des moyens de simplifier le modèle ont été suggérés.

Une place plus importante doit être prévue dans le passeport pour la communication d'informations/la présentation d'une vue d'ensemble raisonnablement complète et convaincante.

Les enseignants ont tout particulièrement apprécié la fonction pédagogique du PEL.

Les réactions des apprenants vont de l'enthousiasme au rejet pur et simple. Il ne semble pas y avoir de différence entre les groupes d'apprenants d'origines et de cultures différentes dans les jugements portés sur le PEL.

Les descriptifs des niveaux de compétence et des listes de référence ont été particulièrement appréciés pour leur qualité, leur précision et leur intérêt général. Des suggestions en vue de nouvelles améliorations ont été transmises aux auteurs.

Des descriptifs complémentaires relatifs au monde universitaire ont été élaborés, sélectionnés et évalués par un groupe de travail réunissant des représentants de six universités.

Le PEL a en général été mieux reçu par les apprenants se trouvant dans des contextes d'apprentissage non traditionnels (apprentissage en tandem, apprentissage auto-dirigé) que par ceux qui se trouvaient dans des filières normales.

Les informations en retour montrent que les étudiants ont mieux apprécié les fonctions de documentation et d'information que le changement de rôle impliqué dans le développement de la responsabilité des apprenants.

Le PEL semble particulièrement utile au niveau de la formation initiale des enseignants de langue vivante car le travail théorique est combiné à une réflexion sur le processus d'apprentissage et d'enseignement basé sur l'auto-expérimentation.

L'utilisation du PEL dans ce contexte, cependant, a suscité un certain nombre de réactions passionnées.

En dépit de résultats parfois mitigés, l'expérimentation du PEL dans le cadre des universités a été considérée comme une expérience enrichissante par la majorité des participants. Toutefois, il est encore trop tôt, après une période d'expérimentation aussi brève, pour juger des effets et de l'acceptation du PEL à long terme.

Le terrain est cependant maintenant bien préparé pour de nouveaux développements et de nouvelles expérimentations à ce niveau.

Résultats

Le projet pilote a permis de recueillir en un temps très bref une somme étonnamment riche de données et d'aperçus dont l'intérêt et la pertinence s'étendent bien au-delà du seul secteur universitaire.

Le PEL semble accessible aux spécialistes des langues comme aux non-spécialistes et fonctionne apparemment bien dans l'environnement libre et studieux des universités.

Des descriptifs relatifs à certaines fonctions universitaires spécifiques et à certains besoins professionnels particuliers ont été intégrés dans le PEL afin d'en faire un outil plus pertinent du point de vue du groupe d'apprenants visé.

Une première expérience a été acquise dans l'utilisation du PEL au niveau de la formation initiale des enseignants de langues vivantes.

Les réactions au PEL étaient basées sur des considérations à la fois théoriques et pratiques.

L'expérience et les résultats obtenus sont décrits en détail dans un rapport final au contenu très riche.

Les résultats de ce travail ne concernent pas les seules universités mais sont importants aussi bien pour les autorités en matière d'éducation que pour les formateurs d'enseignants et les spécialistes de l'enseignement des langues travaillant à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre du PEL.